



Hebdomadaire
Paraît le vendredi
N° 2417
28 novembre 2014
1,20 € • DOM: 1,80 €



Prolétaires de tous les pays, unissons-nous!

LUTTE OUVRIÈRE

UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Le journal
d'Arlette Laguiller

Pendant que le chômage augmente Hollande et Valls soignent les patrons licenciés



Restos du cœur

**Trente ans
de montée
de la misère**

page 3

États-Unis

**Non-lieu
scandaleux
à Ferguson**

page 8



Florange, symbole de la servilité de Hollande vis-à-vis de la bourgeoisie

Hollande est retourné à Florange pour poser la première pierre de l'Institut de métallurgie du Val de Fensch et vanter la « Lorraine du futur ». Il prétend faire de la région un Silicon Valley de la métallurgie. De qui se moque-t-il ?

Il y a deux ans, Hollande a entériné la fermeture des hauts-fourneaux de Florange. Il n'y a donc plus d'acier produit sur place. Le site de transformation tourne à plein, mais il est désormais dépendant de l'acier importé et rien n'empêche plus ArcelorMittal de déplacer cette production, dans l'avenir.

Quant à la « réindustrialisation » de la Lorraine, elle se résume pour l'heure à la mise en place d'un laboratoire de recherche publique qui créera... 15 emplois. 15 emplois, pour une vallée de la Fensch où le taux de chômage est de 17% à Hayange, Uckange ou Gandrange, où les petites entreprises et les commerces survivent difficilement, voilà la réponse du gouvernement !

Hollande s'est félicité de ce qu'il n'y ait pas eu de plan social. Entre les départs à la retraite et les reclassements dans la filière froide du site, seul un employé sur les 629 licenciés resterait à recaser. Tout irait donc pour le mieux dans le meilleur des mondes.

Mais, si aucun des 629 ouvriers des hauts-fourneaux ne pointe à Pôle emploi, d'autres y sont retournés. Car Mittal n'a pas créé de postes pour les ouvriers reclassés, ceux-ci ont pris la place de CDD ou d'intérimaires. Ce sont ces derniers qui pointent aujourd'hui à Pôle emploi. Et, sur les centaines d'ouvriers des entreprises extérieures travaillant pour les hauts-fourneaux, combien ont été licenciés à la suite de l'arrêt du site ?

Les défenseurs de Hollande diront que le président a eu le courage de revenir, ce que Sarkozy n'avait pas fait à Gandrange. Mais cela ne s'appelle pas du courage, c'est de la manipulation. Une manipulation grossière et indécente.

Florange est et restera le symbole des trahisons de Hollande vis-à-vis des travailleurs. Il est le symbole de sa passivité face aux licenciements, le symbole de sa lâcheté vis-à-vis des groupes riches et de sa servilité vis-à-vis de la bourgeoisie.

Une servilité que l'on constate tous les jours, d'un bout à l'autre du pays. De Peugeot à Sanofi en passant par Intermarché, le grand patronat a le soutien inconditionnel du gouvernement, qui le laisse licencier, restructurer et fermer des

usines à volonté et qui l'arrose de milliards d'argent public.

C'est cette même servilité vis-à-vis de la bourgeoisie qui conduit aujourd'hui le gouvernement à de nouvelles attaques contre les travailleurs, sous le mot d'ordre de « libérer le travail ». Car ce n'est évidemment pas de la liberté des travailleurs qu'il s'agit, mais de celle des exploités.

Valls et Macron s'y sont engagés, ils feront le maximum pour que les patrons soient « libres » : libres de faire travailler les salariés le dimanche, libres d'embaucher les jeunes en les payant en dessous du smic, libres de licencier, libres d'augmenter le temps de travail, libres de bloquer ou de baisser les salaires, libres d'interpréter le Code du travail... Quant à la liberté des travailleurs, à commencer par celle d'avoir un emploi et de pouvoir en vivre, elle attendra !

Autant dire que la gestion de l'affaire Florange n'a rien d'un accident de parcours. Elle reflète la conception profondément ancrée que, sans les riches capitalistes, les travailleurs et la société ne sont rien. C'est une façon de voir le monde à l'envers. C'est un préjugé d'autant plus répandu qu'il est partagé et propagé par tous les politiciens qui cautionnent la société capitaliste, qu'ils soient de droite, de gauche ou d'extrême droite.

C'est un parti pris qui conduit tous les gouvernements à mettre les travailleurs et toute la société à la disposition de la bourgeoisie et qui conduit à penser que la bourgeoisie a tous les droits.

Le résultat est celui que l'on connaît : des fortunes qui s'accumulent à un pôle, avec des records de dividendes, des groupes qui se rachètent à coups de dizaines de milliards et, de l'autre côté, les bas salaires, le chômage et la précarité pour les travailleurs.

À Florange, Hollande n'a pas prévu d'aller saluer les bénévoles des Restos du cœur de la région, qui ont ouvert leurs portes. C'est pourtant là qu'il pourrait mesurer les effets concrets de sa politique !

Mais le monde du travail ne se laissera pas condamner indéfiniment à être laissé pour compte par une bourgeoisie cupide et un gouvernement complice. Tôt ou tard, il revendiquera son dû, car c'est lui qui est à la base de tout dans la société. Tôt ou tard, il contestera leur légitimité à tous ces capitalistes qui sont aujourd'hui arrosés de milliards et accablent l'économie et la société à la faillite.

Au sommaire

LEUR SOCIÉTÉ	
Licenciements, l'hémorragie	3
Trente ans des restos du cœur	3
Le smic reste bas	3
Budget 2015 moins d'argent pour les collectivités	3
Dépenses sociales	4
Période d'essai	4
Idée nouvelle, le gel des salaires	4
Une maladie qui rapporte gros	4
Visite par la petite porte à Florange	5
Un scandale de plus pour le gouvernement	5
Le Pen, en plein dans le système	5
La grève des mineurs de 1948-1952	6
L'amiante a tué	6
Le consommateur payera	6
L'Huma-Dimanche fait diversion	6

Logement en baisse constante	7
L'ignominie des centres de rétention	7
Immigration et insécurité	7
Fil rouge	7
Éducation : des postes pas des discours	11
Colère des ATSM et du personnel périscolaire	11
Rectorat de Grenoble	11
Des villages privés d'école publique	11
DANS LE MONDE	
États-Unis non-lieu scandaleux	8
Sans-papiers	8
Ebola	8
Burkina Faso	9
Enquête Thomas Sankara	9
Tunisie	9
Israël	10
État Palestinien	10

Vocations djihadistes	10
Plan Juncker	16
Italie	16
Portugal	16
Violences envers les femmes	16
ENTREPRISES	
SNCF Haute-Normandie	12
Groupe Merck	12
Orléans-La Source	12
Gates-Nevers	12
Belfort-Trévenans	12
Noisy-le-Grand	12
Renault Trucks	13
Groupe PSA	13
Airbus Les Mureaux	13
Saint-Nazaire	14
Sanofi - Quetigny	14
Finances Publiques	14
Famar - Lyon	14
Saint-Genis-Laval	15
Blanchisserie aux Lilas	15

Lutte Ouvrière dans les kiosques

Notre journal est de nouveau disponible chez les marchands de journaux, distribué par les Messageries lyonnaises de presse (MLP).

Les idées que nous défendons doivent pouvoir entrer en contact avec un plus large public. C'est pourquoi nous comptons sur tous nos amis, militants et sympathisants ou lecteurs occasionnels. Ils peuvent intervenir auprès des marchands de journaux qu'ils connaissent, pour que ceux-ci affichent notre journal, et les en remercier, non seulement en leur achetant *Lutte Ouvrière* mais en les privilégiant pour leurs autres achats de presse. Ils peuvent aussi nous signaler les points de vente où *Lutte Ouvrière* n'apparaît pas, mais où ils pensent que ce serait souhaitable. Sur le site Internet de *Lutte Ouvrière* (rubrique « dans les kiosques ») on peut désormais trouver la liste des points de vente où notre journal est disponible.

Merci à tous nos lecteurs de faire mieux connaître *Lutte Ouvrière*.

Licenciements : l'hémorragie d'emplois continue

Malgré les radiations de Pôle emploi, malgré le fait que des travailleurs découragés ne s'inscrivent même plus, malgré les mille et une manières statistiques de dissimuler le chômage, le fléau empire. La raison en est simple et, même si ce n'est pas en première page, se lit dans les journaux : tous les jours des entreprises licencient.

Le Mobilier européen, propriété de la famille alsacienne Rapp, licencie 1 003 travailleurs. Une usine de papier de Seine-Maritime supprime 196 postes sur 390. STX fait de même à Lanester, dans le Morbihan, pour 50 travailleurs sur 97. Un fabricant de linge de maison, dans les Vosges liquide 29 emplois sur 68. Les abattoirs de Bretagne, dont les travailleurs avaient fait parler d'eux cet été, suppriment des centaines d'emplois. La Blanchisserie des Lilas, en

région parisienne, détruit 11 emplois. Et PSA prévoit la suppression de 3 450 postes pour l'année 2015. Il ne s'agit là que de quelques-uns des plans de licenciements dont la presse a parlé durant la troisième semaine de novembre.

Pendant cette même semaine, comme durant les cinquante et une autres, des travailleurs ont vu leur contrat se terminer, des artisans se sont séparés d'un ou deux compagnons sans que personne n'en sache rien, des vendeuses

de petit commerce ont été remerciées, des marchands forains ont fait faillite, des commerçants ont mis la clé sous la porte.

Le mouvement part d'en haut, des vagues de licenciements des grandes entreprises, qui veulent ainsi préserver voire augmenter les profits de leurs

propriétaires et actionnaires milliardaires. Puis il se diffuse dans toute la société, ruinant villes et régions. Loin de la combattre, l'État accompagne cette saignée, donnant lui-même l'exemple en supprimant les postes par centaines de milliers.

Pire encore, le projet de

loi du ministre de l'Économie pour « libérer la croissance », présenté à la presse le 25 novembre, contient quelques clauses visant à faciliter encore les licenciements. Par exemple, le montant des indemnités dues dans le cas d'un licenciement collectif serait désormais calculé suivant les moyens de l'entreprise qui ferme, et non sur ceux du groupe auquel elle appartient. Voilà qui simplifiera la vie, et les comptes, des Peugeot et autres Mittal, qui trouveront toujours un comptable pour décréter en faillite le site qu'ils veulent fermer.

Le grand patronat étrangle les travailleurs, le gouvernement lui graisse la corde.

Paul Galois



Restos du cœur : trente ans de montée de la misère

Lundi 24 novembre, jour de l'ouverture de la campagne d'hiver de l'association, Manuel Valls, flanqué des ministres du Budget et de la Santé, a fait sa visite de charité aux Restos du cœur du 15^e arrondissement de Paris. Quand Coluche avait réalisé son projet il y a trente ans, les Restos avaient servi 8,5 millions de repas. L'année dernière, ce chiffre a dépassé les 130 millions, et les responsables en sont réduits à faire le tri parmi les plus pauvres, tellement l'afflux de gens dans le besoin dépasse leurs moyens.

L'association est devenue indispensable pour permettre à plus d'un million de personnes de vivre. La croissance de son rôle traduit l'aggravation de la misère, qui touche désormais une fraction importante des milieux populaires. Ce ne sont plus seulement des chômeurs qui se rendent aux distributions de produits de première nécessité, mais des jeunes travailleurs

précaires, des femmes qui travaillent à temps partiel et ne parviennent plus à nourrir leurs enfants, des retraités qui doivent consacrer leur pension à payer leur loyer et un peu de chauffage.

L'offensive actuelle du patronat et du gouvernement à son service contre le monde du travail n'est pas près de réduire l'afflux des plus démunis vers les

Restos du cœur. Comme le dit un responsable de l'association, les entreprises agro-alimentaires ou de la grande distribution, malgré les incitations financières, ne donnent même pas leurs surplus, « parce que jeter coûte moins cher que stocker et donner à une association ».

Les « nouveaux pauvres » qui se retrouvaient aux Restos du cœur au début des années 1980 sont devenus les travailleurs pauvres d'aujourd'hui, grossis des centaines de milliers de licenciés et de toutes les victimes de la réduction drastique des aides sociales orchestrée par les gouvernements successifs, réduits à survivre de la charité publique tout en étant accusés d'être des profiteurs par les vrais responsables de leur situation.

Gilles Boti

Budget 2015 : moins d'argent pour les collectivités

Le gouvernement a prévu de baisser de 3,67 milliards d'euros les dotations de l'État aux collectivités pour l'année 2015. Son projet est encore en discussion au Parlement, et le Sénat vient de voter une baisse un peu moins importante, la ramenant à 2,06 milliards d'euros. Le montant définitif, qui sera adopté courant décembre, se situera sans doute entre ces deux chiffres. Il s'ajoutera à la baisse de 1,5 milliard déjà faite en 2014. Et de nouvelles

baisses du même ordre sont d'ores et déjà prévues pour 2016 et 2017.

Cela fait des années que l'État transfère diverses compétences aux collectivités locales, tout en gelant les versements correspondants. La baisse des dotations va encore accroître leurs difficultés financières, alors qu'elles subissent déjà les conséquences de la crise et de l'appauvrissement de la population et doivent faire face, dans le cas des communes, aux dépenses

supplémentaires générées par la réforme des rythmes scolaires.

Pour compenser cette baisse des dotations, il est probable que les collectivités locales choisiront d'augmenter des impôts locaux, ou bien abandonneront certains investissements prévus, ou encore réduiront les services à la population... ou feront tout cela à la fois. Dans tous les cas, ce sera à la population de payer la note.

Valérie Fontaine

Le smic est bas, il le restera

Le ministre du Travail a annoncé lundi 24 novembre qu'il n'y aurait pas de coup de pouce au smic à l'occasion de la revalorisation obligatoire du 1er janvier prochain. Il faudra se contenter de l'augmentation légale, calculée d'après la hausse des prix telle que la voient les services de l'État. Autrement dit, le pouvoir d'achat réel des salariés les plus mal payés va encore baisser.

Les grands perroquets du gouvernement, suivis des petits des médias, répètent que, « faute de croissance, l'argent des entreprises doit être consacré à l'emploi et à l'investissement ». Mais les patrons licencient, n'investissent pas, bloquent les salaires et confient à leurs banquiers l'argent ainsi aisément délogé, à des fins de spéculation. Et ces oiseaux-là le savent très bien.

Pour refuser cette augmentation du salaire minimum, le ministre s'abrite derrière l'opinion d'un comité d'experts. Et experts ils le sont, au moins dans leur faculté à trouver des arguments justifiant une mesure souhaitée par le patronat!

Pour ces économistes, augmenter les bas salaires ne jouerait que de façon marginale sur la pauvreté et serait donc inutile, des aides ciblées seraient préférables. Ces gens-là ne se rendent même pas compte de la différence qu'il y a entre vivre de son travail et attendre des aides. Ils savent en revanche que, si les salaires sont versés par les patrons, les aides sont une répartition des moyens entre les travailleurs, les seuls à cotiser et à payer

des impôts. D'où leur préférence pour l'aide sociale et leur refus d'augmenter les salaires.

Ces experts expliquent aussi qu'une augmentation du smic coûterait cher à l'État, alors même qu'il cherche à faire des écono-

SMIC, LE COUP DE POUCE.



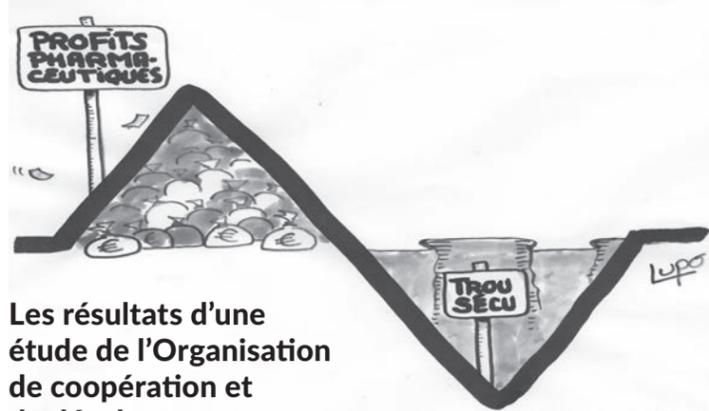
mies. En effet l'État compense auprès des caisses sociales les cotisations sur les bas salaires dont les employeurs sont exemptés. Quand le smic augmente, les cotisations augmentent en même temps, et donc aussi les compensations dues par l'État.

Ainsi peut-on résumer la pensée de tous ces grands économistes et autres ministres ou journalistes à leur service : plus le salaire est bas, plus le profit est haut!

P. G.

LEUR SOCIÉTÉ

Dépenses sociales : non, on ne se soigne pas trop !



Les résultats d'une étude de l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE) comparant les dépenses sociales des différents pays a été l'occasion d'une propagande patronale pour la diminution des dépenses sociales.

Ce genre de comparaison internationale est plus que discutable, vu la diversité des systèmes de santé et de retraite et, surtout, leur opacité. Et le simple fait de poser le problème sous l'angle de la dépense est en lui-même révélateur de l'objectif de l'enquête. Les pays où cette dépense est la plus

faible sont évidemment les pays les plus pauvres, justement parce que le système de santé public y est quasiment inexistant, tout comme les indemnités chômage et les pensions de retraite. Cela représente sûrement un paradis pour les capitalistes, pas pour les travailleurs.

Selon cette étude, la France serait donc « le pays le plus généreux », celui où les dépenses sociales publiques auraient le plus augmenté depuis la crise. Mais la réalité est qu'en France comme ailleurs les conditions de vie des travailleurs n'ont fait que se dégrader, ne serait-ce

qu'avec la hausse continue du chômage. Et c'est d'ailleurs la hausse du nombre de chômeurs qui explique la hausse de la dépense sociale.

Enfin, dans cette dépense sociale publique, une partie de l'argent va directement alimenter les profits patronaux. C'est le cas des remboursements de médicaments, facturés parfois très chers à la Sécurité sociale par les grands groupes pharmaceutiques, ou encore du chômage partiel imposé dans les grandes entreprises, lui aussi pris en charge par les caisses publiques.

Il n'y a pas trop de dépenses sociales, ni en France ni dans aucun pays. Dépenser une part de la richesse produite pour soigner tout le monde et permettre aux plus âgés de vivre dignement est un signe de civilisation. Mais ils sont beaucoup à vouloir prendre la direction opposée.

Pierre Royan

Une période d'essai de trois ans ?

Pas un jour ne se passe sans que les politiciens de tout bord et patrons de toute taille reviennent à la charge contre les contrats de travail à durée indéterminée, toutes ces attaques étant complaisamment relayées par les médias.

À en croire les patrons, les emplois en CDI créeraient du chômage du fait que cela les empêche... de licencier comme ils l'entendent. Ils veulent pouvoir embaucher des salariés et avoir le droit de les licencier sans aucune restriction. Ils avancent aussi le fait que les différents types de contrats d'embauche seraient une source d'inégalité entre les travailleurs. Mais leur sensibilité aux inégalités sociales ne va pas jusqu'à demander que tous les salariés bénéficient du contrat le plus favorable ! Et, alors qu'actuellement 84 % des embauches se font en CDD, cela ne suffit pas encore au patronat, qui voudrait que tous les travailleurs aient un statut précaire.

Une dernière attaque en règle est venue du maire socialiste de Lyon. Dans une interview donnée au journal patronal *Usine nouvelle*, Gérard Collomb plaide pour un CDI « plus flexible au début ». Il propose que celui-ci soit assorti d'une « période

d'essai de deux ou trois ans, pour que l'entrepreneur évalue le salarié et l'évolution de l'activité ». Mais, au bout de trois ans, le salarié en CDI ne serait pas protégé pour autant, puisque Collomb précise que « la sécurité augmenterait au fil du temps, avec des périodes de préavis [de licenciement] rallongées, et des indemnités plus conséquentes ».

En 2006, le Premier ministre de l'époque, Villepin, avait tenté la même chose avec le contrat première embauche pour les jeunes. Ce CPE prévoyait une période d'essai de deux ans et, si le salarié rompait le contrat de travail, il ne touchait pas d'indemnités chômage. En manifestant leur colère, les jeunes avaient réussi à contraindre Villepin à retirer son projet. Un exemple à suivre pour tous les travailleurs, s'ils ne veulent pas perdre les quelques protections existantes contre les licenciements.

Marianne Lamiral

Hépatite C : une maladie qui rapporte gros

Le gouvernement vient de négocier avec le laboratoire Gilead la diminution du prix du Sovaldi, un médicament contre l'hépatite C. Le prix du traitement, d'une durée de trois mois, diminuerait de 56 000 à 41 000 euros par patient.

Le Sovaldi a permis un véritable progrès dans le traitement de l'hépatite C, une maladie virale du foie qui peut entraîner une cirrhose ou un cancer. 200 000 personnes en France sont atteintes par cette maladie, et 3 000 en meurent chaque année. Utilisé en France depuis le début de l'année, ce médicament permet de guérir 90 % des malades.

Mais, dans cette société, produire des médicaments sert d'abord à faire du profit. Et le laboratoire Gilead, qui commercialise ce traitement, n'a rien d'une association humanitaire. En acceptant de diminuer son prix de 56 000 à 41 000 euros, il démontre qu'avec 15 000 euros de moins par patient il est toujours bénéficiaire ! Et il l'est sans doute très largement, puisque des associations comme

Médecins du monde, qui dénoncent le prix exorbitant de ce traitement, parlent d'un prix de revient de l'ordre de 200 euros !

La ministre de la Santé Marisol Touraine s'est félicitée de cet accord, qui garantit selon elle « l'accès à des soins de qualité et innovants, au meilleur coût pour la Sécurité sociale et les patients ». Mais il en coûtera tout de même environ un milliard d'euros à la Sécurité sociale pour 2014.

Le gouvernement accepte ce pillage des caisses de la Sécurité sociale par des laboratoires pharmaceutiques qui dictent leurs prix. Mais, dans le même temps, il impose des économies à tous les malades, en arrêtant de rembourser des soins et des médicaments pourtant indispensables.

Hélène Comte

Une idée nouvelle : geler les salaires !



Deux économistes de la mouvance sociale-démocrate se sont vu commander, par les ministres de l'Économie français et allemand, un rapport sur la façon de stimuler la croissance de chaque côté du Rhin.

Avant d'être remis officiellement, le rapport a fuité dans l'hebdomadaire allemand *Der Spiegel*. Il n'y est évidemment question ni d'empêcher les licenciements pour favoriser

l'emploi et la consommation, ni d'indexation des salaires sur les prix. Au contraire, le *Spiegel* y a lu la préconisation d'une « flexibilisation du marché du travail en France », d'un « assouplissement des 35 heures dans de nombreux secteurs » et d'un « gel des salaires pendant trois ans pour rendre les entreprises françaises plus compétitives ».

Les auteurs du rapport ont démenti, désireux sans doute de garder la primeur

pour leurs commanditaires. Mais leurs précédentes préconisations, qui plaident déjà pour « la modération salariale dans les services », comme les politiques actuelles des ministres Macron et Sigmar Gabriel, du SPD, rendent la fuite absolument crédible.

Et ce ne sont pas les dénégations empressées des dignitaires du PS en France qui pourraient nous rassurer...

Viviane Lafont

Florange : Hollande en visite par la petite porte

« Les engagements du gouvernement et les promesses faites par Mittal, sous notre pression, ont bien été respectés », a osé affirmer Hollande la veille de sa venue à Florange, dans la vallée de la Fensch, dans une interview au *Républicain lorrain*.

Cependant, c'est par une porte dérobée qu'il est entré sur le site de Florange, tandis qu'une cinquantaine de sidérurgistes l'attendaient, à l'appel de la CGT, devant l'entrée des Grands bureaux, avec des pancartes dénonçant les méfaits de sa politique, et que FO boycottait également la rencontre présidentielle.

L'an dernier déjà, lors de sa précédente visite, un cordon de CRS tenait à l'écart les manifestants, tandis que Hollande pénétrait dans l'usine à 80 kilomètres à l'heure dans une voiture aux vitres teintées. Cette fois, c'est par un trou de souris qu'il est entré dans l'usine ! Tout un symbole.

Il a promis de revenir chaque année à Florange, mais visiblement il n'a pas envie de rencontrer les travailleurs, seulement de se montrer devant les caméras de télévision.

Certes, les 629 salariés concernés par la fermeture des hauts-fourneaux et de la filière liquide ainsi que les 120 travailleurs de Gepor, dont l'emploi a été supprimé, ne se sont pas retrouvés à Pôle emploi. Ils sont partis en retraite ou ont été recasés sur des postes occupés auparavant par des intérimaires. Et les chiffres officiels ne font pas apparaître non plus tous les travailleurs de la sous-traitance qui, eux, se retrouvent au chômage. Les plus chanceux d'entre eux travaillent sur de nouveaux chantiers, mais bien souvent situés à des dizaines de kilomètres de leur domicile. Si l'on ajoute les suppressions de postes parmi les administratifs, ce sont donc plus de 1 200 emplois qui ont disparu sur le site. On est bien loin du message que Hollande essaie de faire passer, selon lequel



tous les travailleurs auraient été recasés.

Par ailleurs Mittal prétend avoir créé 30 emplois supplémentaires en 2014 et

en promet autant pour l'an prochain. En fait, il s'agit de travailleurs qui étaient déjà présents dans l'usine, en intérim ou en CDD, et

qui vont compenser en partie seulement les nombreux départs en retraite. La réalité, c'est qu'il y a un manque de personnel criant dans bien des secteurs et que les conditions de travail ne cessent de s'aggraver.

L'État, lui, a bien tenu une promesse : celle d'injecter 50 millions d'euros, aux frais des contribuables, pour financer une nouvelle plate-forme de recherche sur la sidérurgie, baptisée *Metafensch*. C'est de l'argent public déboursé pour les profits privés de Mittal, Tata Steel et autres exploiters de la sidérurgie en Lorraine.

Avec Hollande aujourd'hui, tout comme Sarkozy hier, le gouvernement a aidé Mittal à appliquer les décisions qu'il avait prises. « *Florange doit être un anti-Gandrange* », prétend Hollande. En fait, Florange et Gandrange attestent d'une chose : les gouvernements, de gauche ou de droite, sont au service des mêmes intérêts capitalistes.

Correspondant LO

Gouvernement : un scandale de plus !

Vendredi 21 novembre, un fidèle de François Hollande, Kader Arif, ministre des Anciens combattants mais aussi responsable des commémorations, dont celles de la guerre de 1914, a présenté sa démission.

Il s'agissait de couper court à des révélations le visant, qui concernent des marchés publics ayant profité à une entreprise dirigée par des parents proches.

Des élus UMP du conseil régional Midi-Pyrénées, qui n'avaient peut-être pas digéré l'affaire Bygmalion, ont rapporté au parquet national financier, instance judiciaire apparue après le scandale Cahuzac, la plainte de patrons de leur région s'estimant défavorisés dans la répartition de marchés publics. Au final, celle-ci aurait profité à AWF, une entreprise dirigée par le frère, la belle-sœur et les neveux de Kader Arif, et spécialisée dans l'organisation de spectacles. Depuis 2008, cette société aurait engrangé, pour 242 prestations dans cette région, deux millions d'euros.

Bien que l'ex-ministre ne soit pas directement le répartiteur de ces marchés, son poids politique en Haute-Garonne est important. Au départ, il s'est contenté de nier toute

responsabilité, mais une perquisition de ses bureaux par l'Office central de lutte contre la corruption et les infractions financières et fiscales (Oclcif, sic !) a entraîné sa démission. Selon la presse, les commémorations de la guerre de 1914 auraient rapporté 53 000 euros à AWF. L'ex-ministre aurait pu aussi user de son influence pour convaincre le ministère de la Défense de faire appel à la même société. L'enquête dira ce qu'il en est.

On sait qu'à droite comme à gauche les attributions de marchés publics, parfois très conséquents, au profit de patrons très puissants, s'effectuent rarement dans la transparence. En attendant, le ministre des Anciens combattants a visiblement été prié de déposer les armes pour éviter à son patron de devoir traîner une caserole de plus...

N'est-ce pas cela aussi, être un « président normal » ?

Jacques Fontenoy

Le Pen : bien dans le système

Interrogée à plusieurs reprises à l'approche du congrès du Front national, Marine Le Pen ratisse large. Dans une interview parue dans le *Journal du dimanche* du 2 novembre, elle se déclare « d'accord sur l'essentiel » avec son père, en même temps qu'elle envoie des signaux en direction de l'électorat de l'extrême gauche, déclarant que celle-ci « fait souvent le bon constat mais ne va pas jusqu'au bout de sa logique ».

Citer Marx ne gêne pas Marine Le Pen : elle l'a fait dans un livre que l'on trouve sur son site Internet. Mais, si elle est prête à prendre la main du diable marxiste, c'est évidemment pour mieux lui tordre le cou. Le titre de son livre, loin du « *Prolétaires de tous les pays, unissez-vous* » de Marx, proclame tout l'opposé : *Pour que vive la France*.

Le Pen y montre du doigt, Marx à l'appui, le capital financier et l'existence d'une armée de réserve de capital que constituent les chômeurs. Mais, plus loin, elle se prononce pour organiser... la liberté d'entreprendre, dont le capital financier et le chômage sont les deux sous-produits. Et non seulement Le Pen, loin de s'opposer au capitalisme, est un fervent défenseur des grands bourgeois, mais

elle est viscéralement hostile aux luttes des travailleurs contre la dictature du capital sur la société.

Contre l'Union européenne et contre l'ultra-libéralisme, l'extrême gauche est d'accord avec le Front national, prétend-elle, en ajoutant que seul son parti va jusqu'au bout, en se prononçant pour le rétablissement des frontières à l'intérieur de l'Union européenne et contre les immigrés ! En réalité, quand elle parle de l'extrême gauche, il s'agit de courants comme celui du PCF et de Mélenchon qui, en entonnant souvent des discours nationalistes et antieuropéens, prêtent le flanc à cette récupération par le Front national. Aux dernières élections européennes par exemple, Mélenchon a attribué la

régression sociale à l'euro, à l'Union européenne, à l'Allemagne, à l'ouverture des frontières, à la mondialisation, ce qui revient à dédouaner les capitalistes dès lors qu'ils sont français. Entre les propos contre la mondialisation d'un Mélenchon et ceux du Front national contre le mondialisme et les travailleurs immigrés, le terrain est glissant.

Le mouvement ouvrier, qu'il s'agit de faire revivre, est à l'opposé de ces idées chauvines. Il doit miser sur les luttes de la classe ouvrière, par-delà les nationalités et les frontières, contre les capitalistes et les gouvernements qui les servent, qu'ils soient dirigés par Sarkozy, Hollande ou... par une Le Pen.

D'un point de vue politique, Le Pen, contrairement au PS et à l'UMP, n'a rien à parier sur la dissolution de l'Assemblée. Elle est même prête à se faire admettre de plain-pied dans la gestion des affaires de la bourgeoisie, en tant que Premier ministre de Hollande. La candidate « anti-système » est en plein dedans.

Jean Sanday

Mineurs grévistes de 1948 : la haine tenace de l'État

La ministre de la Justice, Christiane Taubira, a déposé un amendement à la loi de finances de 2015 qui devrait permettre d'indemniser 31 mineurs de charbon licenciés pour faits de grève entre 1948 à 1952.

Soixante-six ans après les événements, c'est peut-être l'issue d'un parcours du combattant judiciaire mené depuis 2008 par quelques mineurs encore en vie et leurs familles, pour faire reconnaître que l'État n'avait pas respecté leur droit de grève.

Au lendemain de la Deuxième Guerre mondiale, les Houillères avaient été nationalisées. Thorez, dirigeant du Parti communiste

français, appelait les mineurs à gagner la « bataille du charbon » en renonçant à l'arme de la grève, et à se sacrifier au nom de la reconstruction du pays ; en fait, pour permettre à la bourgeoisie française de relancer ses affaires. Les travailleurs n'eurent aucune retombée des efforts imposés, au contraire même.

En septembre 1948, plus d'un an après que le PCF eut quitté le gouvernement,

le ministre de l'Industrie et du Commerce, le socialiste Robert Lacoste, décréta le licenciement de 10 % des salariés des mines travaillant en surface. Des mesures disciplinaires contre les mineurs furent également prises, dont des licenciements pour absentéisme. En réponse, la grève menée par la CGT dura six semaines. Face à 300 000 grévistes en Lorraine et dans le Nord, le gouvernement envoya des milliers de CRS et même l'armée. L'état de siège fut décrété dans les villes minières et il y eut de violents affrontements, tuant six mineurs. La grève s'acheva

par une défaite, mais la répression ne cessa pas. Il y eut 1 000 condamnations à des peines de prison, 3 000 mineurs furent licenciés pour faits de grève et atteinte à la liberté du travail, puis d'autres encore, jusqu'en 1952. Ils perdaient leurs droits, notamment la gratuité du charbon, leur logement, leurs indemnités de chômage... Inscrits sur des listes noires, des centaines d'entre eux restèrent sans travail pendant des années.

La bourgeoisie a la haine de classe tenace. En 2012, la Cour de cassation avait annulé une décision de justice reconnaissant

le caractère discriminatoire et abusif du licenciement de 17 mineurs. Aujourd'hui, Taubira évoque 31 mineurs et ayants droit qui pourraient bénéficier d'une réparation grâce à son amendement.

Il paraît que François Hollande aurait réservé un accueil bienveillant à cet amendement. Mais reconnaître les torts des ministres socialistes de 1948 ne l'a pas empêché d'envoyer lui aussi les CRS contre des travailleurs en grève, comme en 2013, contre ceux d'Aulnay.

Pierre Merlet

Aulnay-sous-Bois : l'amiante a tué

L'Agence régionale de santé d'Île-de-France (ARS) vient d'envoyer une lettre à 3 500 personnes, et d'ici la fin de l'année près de 10 000 autres auront été contactées.

Toutes ont été élèves entre 1938 et 1975 dans un des trois groupes scolaires d'Aulnay situés à proximité du Comptoir des minéraux et matières premières (CMMP), une usine qui jusqu'à 1975 broyait des minéraux, notamment de l'amiante, et rejetait des quantités importantes de poussières. Ces enfants ont peut-être été contaminés et la lettre de l'ARS vise à les informer du risque potentiel.

Les risques liés à

l'activité de cette usine sont connus de longue date. En 1997, un habitant d'Aulnay décédait d'un cancer de la plèvre et sa famille incriminait les poussières d'amiante libérées par le CMMP, proche de leur domicile. Sa responsabilité a été établie en 2007 par l'Institut de veille sanitaire. Dans un rapport de 2012, le collectif des riverains et victimes du CMMP parlait de 40 000 victimes potentielles, de 130 malades contaminés, dont 80 déjà décédés. Il estime le dispositif de l'ARS insuffisant, notamment du fait de l'absence de suivi, cette lettre étant la seule qui sera envoyée. À ce jour, sur les 3 500 personnes contactées,

vingt-cinq auraient donné suite à la lettre de l'ARS, qui explique ce courrier unique par une demande de la CNIL refusant l'utilisation d'un fichier des anciens élèves.

C'est une bien piètre explication, pour tenter de justifier un dispositif au rabais. Quant aux responsabilités des patrons du CMMP, elles ont été purement et simplement écartées, un non-lieu ayant été prononcé en juillet 2013 en sa faveur alors qu'il était visé par 25 plaintes. À Aulnay, l'amiante a tué, mais les responsables ont eu droit à la bienveillance des juges.

Cédric Duval

Sacs plastiques : le consommateur payera

Vendredi 21 novembre, les États de l'Union européenne ont conclu un accord sur les sacs plastiques jetables non biodégradables. Il s'agit de réduire leur consommation des trois quarts d'ici 2025.

Ils polluent en effet les eaux et tous les espaces où les vents les portent, obstruent les égouts, tuent poissons et oiseaux marins, et parfois étouffent de jeunes enfants. Et ils sont à peu près imputrescibles.

Ces sacs sont en principe déjà interdits en Corse, et à Mayotte depuis 2006. En 2005, le Parlement avait décidé de les interdire en France à partir de 2010, mesure annulée par la Cour européenne dès 2006.

Pour en réduire la consommation, le seul moyen préconisé est de les

faire payer aux acheteurs. C'est déjà le cas dans la grande distribution, où on est passé de 15 milliards de sacs distribués en caisse en 2003 à 800 millions en 2014. Mais 17 milliards de sacs ont encore été mis en circulation cette année. On veut donc imposer aux marchands de fruits et légumes et aux détaillants de les faire payer à leurs clients, au plus tard fin 2018.

Autrefois, on partait en courses avec son cabas, et les marchandises étaient emballées dans des sacs en papier ou du papier journal. Les industriels de la pétrochimie ont depuis produit des milliards de sacs plastiques, le commerce en a fait un support de publicité bon marché, et ils ont remplacé les cabas.

Le problème posé par

les sacs plastiques est certainement réel, tout comme celui des emballages : les consommateurs n'ont pas choisi d'y recourir, ils n'en sont ni les premiers responsables ni les principaux bénéficiaires, c'est pourtant eux que l'on accuse et pénalise. Et on peut parier qu'au même moment, les industriels n'en continueront pas moins de multiplier sacs et emballages inutiles et polluants, que la collectivité aura le plus grand mal à traiter et éliminer.

Faire payer les consommateurs est le seul moyen que puissent imaginer des capitalistes pour combattre un fléau qu'ils ont créé... et qu'ils continueront de créer.

Vincent Gelas

Quand L'Humanité-Dimanche fait diversion



« Ce sont eux qui pillent les caisses des États », titrait L'Humanité-Dimanche (HD) le 20 novembre. Et de dénoncer, photos à l'appui, le président de la Commission européenne Juncker, le patron suédois d'Ikea et le Premier ministre britannique David Cameron. Mais pas un seul piller français à la une.

L'article dénonçait la fraude fiscale dans le monde : 17 000 à 26 000 milliards d'euros, et même cinq banques françaises qui ont domicilié 56 % de leurs filiales dans des paradis fiscaux. Mais pas un mot, dans le cœur de l'article, sur les capitalistes français qui se domiciliaient au Luxembourg. Les fraudeurs se résumaient à Apple, Amazon ou Ikea, mais nulle mention d'Axa, du Crédit agricole ou de la BNP Paribas, qui font partie des 300 groupes capitalistes ayant conclu avec le Luxembourg des accords

pour une fiscalité plus qu'allégée.

L'Huma conclut que « l'Europe révèle son vrai visage : (...) les politiques d'austérité imposées à tous ses États membres ». Mais cette austérité n'est-elle pas le choix de chaque État et de chaque classe dirigeante en Europe ? Les politiques d'austérité ne sont-elles pas élaborées en commun dans les rencontres entre ministres des États membres ? Et le gouvernement Hollande-Valls n'y a-t-il pas une énorme part de responsabilité ?

L'Europe n'est certes pas innocente, mais elle est aussi bien commode pour dédouaner les politiciens dits de gauche, que le PCF a soutenus, et qui n'ont pas besoin des conseils de Bruxelles pour mener, en France, une politique antiouvrière au profit de capitalistes bien français.

Jacques Fontenoy

Logement : la construction en baisse constante



Les chiffres rendus publics au sujet de la construction des logements montrent une situation catastrophique. Moins de 300 000 logements auront été construits cette année. On est loin du « record » de 2007 (déjà insuffisant) avec 435 000 logements. On est encore plus loin de l'objectif de François Hollande de 500 000 logements par an qui, même s'il était atteint, laisserait encore sur le carreau bon nombre de mal-logés et de sans-abri.

Les professionnels du secteur expliquent ce marasme par diverses raisons, la frilosité des acheteurs, les conséquences des lois Duflot, etc. Mais la raison de fond de la crise, c'est que les logements sont trop rares et trop chers et que les acheteurs ou les candidats locataires ne peuvent les payer.

Relancer la construction et fournir enfin le nombre de logements suffisant impliquerait que l'État prenne les choses en main. La construction de logements devrait devenir un service public, vendant ou louant les logements à prix coûtant. Cela permettrait aussi d'embaucher des dizaines et peut-être des centaines de milliers de chômeurs. Actuellement, le nombre des salariés dans le bâtiment est de l'ordre d'un million, mais le marasme en met une grande partie au chômage.

En vendant et louant à prix coûtant, l'État ne perdrait rien. En revanche les patrons du BTP y perdraient leur bénéfice. Mais ce qui compte, n'est-ce pas de loger dignement la population qui en a besoin ?

André Victor

De Sarkozy à Hollande : l'ignominie des centres de rétention

Alors que la contestation de la politique de Sarkozy en matière d'expulsions avait fait partie de la campagne électorale de Hollande, le gouvernement actuel poursuit la même politique. Le ministre de l'Intérieur Cazeneuve s'est vanté des chiffres d'expulsions supérieurs à ceux de Sarkozy. En effet ils ont bondi de 15 % en 2013.

Dans leur rapport annuel, les associations de défense des étrangers dénoncent le maintien de toutes les pratiques, y compris illégales. En 2013, 45 000 personnes ont été enfermées dans un centre de rétention administratif (CRA), soit quasiment autant qu'en 2012. Parmi elles, plus de 1 800 ressortissants européens, en majorité des Roumains, ont été enfermés, ce qui est contraire à tous les discours sur la liberté de circulation dans l'UE. Le nombre d'enfants placés en rétention a même augmenté en 2013, pour atteindre 3 600, dont 3 400 à

Mayotte. Dans ces centres, les conditions de rétention sont inhumaines. Des émeutes ont déjà eu lieu pour protester contre les conditions de détention.

Les personnes enfermées dans ces centres sont censées avoir accès à un avocat, un médecin etc. Mais dans les locaux administratifs, qui servent aussi de lieux de rétention, ce n'est pas le cas. 54 % des retenus n'ont pu voir un juge avant leur expulsion. Les chiffres montent à 99 % en Outre-mer. Pourtant, presque un tiers de ceux qui ont pu voir un juge ont été libérés, car les

procédures sont bien souvent illégales. Mais le gouvernement fait tout pour que la justice n'intervienne pas contre sa politique de répression envers les étrangers en situation irrégulière, traités comme des délinquants.

Dans son projet de loi qui sera soumis au Parlement en 2015, le gouvernement maintient l'allongement de la durée de rétention maximum, passée de 32 jours à 45 sous Sarkozy. Dans les faits aussi cette durée s'allonge.

Le gouvernement Hollande poursuit ainsi la politique des gouvernements de droite contre les travailleurs sans papiers, les pauvres parmi les pauvres. Les expulsions et les rétentions administratives en sont un des éléments les plus odieux.

Marion Ajar

Immigration et insécurité : des préjugés contredits par la réalité

Au travers de reportages, interviews et statistiques, l'émission *Immigration et délinquance : l'enquête qui dérange*, diffusée mardi 25 novembre sur France 2, mettait à mal le préjugé largement galvaudé qui lie les deux.

Une partie était consacrée à la comparaison entre deux villes similaires du point de vue de la taille, ayant chacune un centre-ville attractif entouré de banlieues populaires, avec un bassin industriel en souffrance : Montbéliard où certains quartiers regroupent jusqu'à 30 %

d'immigrés, et Caen, qui en compte 5,3 %. Le taux de délinquance y était similaire : 73,42 ‰ pour la première et 72,41 ‰ pour la seconde. La plupart des délits concernent les bandes de jeunes qui viennent « en découdre » dans le centre-ville, la consommation de drogue, les vols de portables, bref la petite délinquance. Certes, c'est cette délinquance des jeunes qui touche le plus les gens, d'autant qu'elle s'accompagne souvent d'insultes, d'incivilités ou de dégradations de bâtiments, et beaucoup ont vite fait d'en accuser

« l'étranger ». Mais le taux est le même dans la plupart des villes, qu'elles soient avec ou sans une forte présence d'immigrés.

Quant aux délits les plus graves, homicides ou crimes sexuels, ils sont même supérieurs dans l'agglomération de Caen, à ceux de Montbéliard. De façon générale, d'ailleurs, le premier cercle de meurtre et de violence sexuelle est le milieu familial, quelle que soit l'origine du criminel. Faut-il interdire les familles ?

M.L.

Fil rouge

Guignol à l'UMP

Dimanche 23 novembre, Sarkozy s'est payé la tête de Juppé dans sa propre ville de Bordeaux. Il l'a attiré dans une salle bourrée de ses partisans, qui ont pu siffler tout à leur aise le rival de leur idole pour la présidentielle de 2017. Et Sarkozy d'assurer, hypocrite : « Nous n'avons pas le droit de nous diviser. »

Dans la tragédie *Britannicus*, Néron disait : « J'embrasse mon rival, mais c'est pour l'étouffer. » Dans la farce UMP, il n'y a pas de morts pour l'instant,

seulement le spectacle affligeant de personnages minables.

Estrosi, un maire-la-bavure

Christiane Taubira, ministre française de la Justice, a dit son indignation à propos de la décision de justice américaine de ne pas poursuivre un policier blanc ayant assassiné un jeune Noir désarmé et inoffensif. Estrosi, maire de Nice et cadreur de l'UMP, a aussitôt réagi et l'a accusée de se mêler des affaires américaines sans rien y connaître. Et d'ajouter que

la ministre de la Justice « est là pour épargner les barbares, les délinquants et les voyous ».

Comme quoi les abrutis dangereux ne sont pas une exclusivité américaine.

La passe en or

Alors que les scandales se multiplient autour du foot business, le gouvernement fait cadeau de 23 millions par an aux clubs de foot professionnels. Il réduit leur TVA à 5,5 %, le taux appliqué aux produits de première nécessité. Ce cadeau profitera d'abord aux clubs les plus riches, aux mains d'actionnaires

privés. Pour l'Euro 2016, le gouvernement a aussi prévu d'exonérer de taxes les bénéficiaires attendus : 900 millions.

Ce que le sport y gagnera reste à voir. Pour les grosses entreprises et les hommes d'affaires qui grenouillent autour, c'est tout vu.

Tennis, impôts et marques déposées

La finale de coupe Davis entre la Suisse et la France, terminée le 23 novembre, avait tout du match exhibition du Tennis Club de Genève, tous

les participants étant résidents, et surtout contribuables, helvétiques.

On ne peut certes se plaindre de voir cette belle jeunesse ignorer l'étroitesse nationale. D'autant que cela rendait encore plus ridicules que d'habitude les hymnes, les drapeaux, les sanglots ravalés d'émotion patriotique et les commentaires délirants des journalistes.

Et puis, sous de sobres dehors, les joueurs portaient quand même bien en vue sur leurs vêtements la marque de leur patrie, Nike pour les uns, Adidas pour les autres.

États-Unis : non-lieu scandaleux à Ferguson

Aux États-Unis, le grand jury a rendu son verdict concernant le meurtre de Michael Brown, le 9 août dernier à Ferguson dans le Missouri : Darren Wilson, le policier qui avait tué le jeune Noir de 18 ans, ne sera pas poursuivi. La décision du grand jury, composé de neuf Blancs et de trois Noirs, invoque la légitime défense du policier.

Pourtant, les témoins directs du meurtre soulignaient qu'au moment des tirs mortels Michael Brown, qui n'était pas armé, avait les mains en l'air. L'enquête du grand jury n'est pas publique, et s'apparente à un procès secret : les membres ne sont pas connus, c'est le procureur qui diligente l'enquête. En l'occurrence, l'essentiel des éléments divulgués dans la presse justifient la décision du jury et reposent principalement sur le témoignage du policier. Les témoignages niant la légitime défense ont été récusés au prétexte d'erreurs.

La décision de ce jury a tout de suite suscité une vague de colère à Ferguson, où des émeutes ont éclaté, mais aussi dans tout le pays. Des manifestations ont ainsi éclaté à Los Angeles, Boston, Chicago et dans des dizaines de villes, aux cris de : « Pas d'impunité pour les lyncheurs de la police », « Les flics sont des meurtriers racistes », « Stop à la terreur raciste de la police », etc.

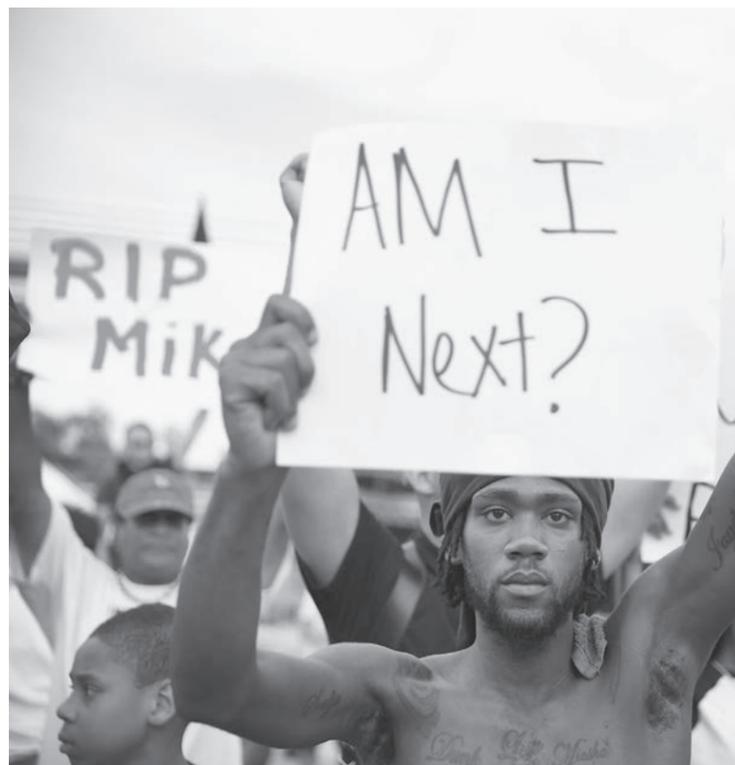
En août, le meurtre de Michael Brown avait déjà suscité une vaste colère. Aux États-Unis, les meurtres de

jeunes Noirs par la police sont chose courante. Pour ne citer que quelques cas récents, le 17 juillet dernier à New York, un Noir de 44 ans, interpellé pour revente de cigarettes, mourait étranglé par un des policiers. Le 5 août, un Noir de 22 ans manipulait une arme pour enfants, un jouet, dans un supermarché de l'Ohio où ce produit était en vente ; un policier blanc l'a tué et a été relaxé. Samedi 22 novembre, un enfant noir de 12 ans, qui jouait dans

un parc de Cleveland dans l'Ohio avec une arme factice, a été tué par les policiers, au motif qu'il n'avait pas répondu aux sommations. Chaque année, les policiers américains tuent au moins 400 personnes, dont une grande proportion de Noirs.

Derrière nombre de ces crimes, il y a le racisme des autorités américaines contre les Noirs et leur mépris des pauvres. Aussitôt rendue la décision du grand jury, Obama l'a justifiée, appelant au calme. Depuis qu'il est au pouvoir, les violences et les discriminations subies par les Noirs n'ont pas reculé, tant s'en faut. C'est contre ce racisme d'État, qu'Obama continue de protéger, que les protestataires de Ferguson et d'ailleurs crient leur colère.

Michel Bondelet



« Suis-je le prochain ? », demande ce manifestant de Ferguson.

Sans-papiers : un sursis avant expulsion

À coups de grandes envolées lyriques rappelant que les États-Unis sont une nation d'immigrants, Barack Obama a essayé de restaurer son autorité politique, mise à mal par le récent échec électoral des démocrates, en prononçant un discours sur le sort des travailleurs sans papiers. Les mesures annoncées par le président américain ont été présentées comme une grande avancée en faveur des immigrés. La réalité est pourtant bien différente.

Sur une estimation de

11 millions d'immigrés sans papiers, mais dont plus de la moitié sont dans le pays depuis plus de dix ans et près d'un tiers possèdent même une maison, seuls 3 à 5 millions sont concernés par les mesures d'Obama. Il ne s'agit pas du tout de les régulariser, ce que pourtant beaucoup réclament, y compris par de grandes manifestations ces dernières années. À condition qu'ils puissent justifier de cinq années de résidence et d'avoir un enfant qui possède la nationalité américaine ou à défaut

un statut de résident permanent, des salariés sans papiers pourront obtenir un permis de travail, c'est-à-dire un sursis avant expulsion, de trois ans.

Pour être bien certain que ce geste, dicté surtout par la volonté du patronat de continuer à exploiter cette main-d'œuvre précaire, ne soit pas interprété comme un soutien aux immigrés, la Maison-Blanche a précisé que cette mesure serait assortie d'un renforcement des contrôles aux frontières. Un haut responsable a ajouté

à destination des sans-papiers : « Si vous ne réunissez pas les conditions pour un sursis, vous pouvez vous attendre à être expulsé. »

La police sera donc lancée, plus encore qu'avant, dans des opérations de contrôle d'identité de travailleurs hispaniques dans le pays, et dans des patrouilles le long des barbelés qui séparent le Mexique des États-Unis. On est loin de la belle « nation d'immigrants » vantée dans les discours.

Lucien Détroit

Ebola : l'hypocrisie des pays riches

Vendredi 21 novembre, un centre de traitement d'Ebola était inauguré à Macenta, au sud-est de la Guinée, dans une région où sont apparus les premiers cas de cette fièvre hémorragique, il y aura bientôt un an.

Financé par le gouvernement français, construit par Médecins sans frontières (MSF), géré par la Croix-Rouge, il a été inauguré par la secrétaire d'État chargée du Développement et de la Francophonie. Et le 28 novembre François Hollande devrait faire le voyage de Conakry, sans doute pour se féliciter de ce que son service de presse nomme « le plan de lutte de la France contre le virus Ebola en Guinée ». Le « plan de lutte » se résume donc à un centre de traitement d'une cinquantaine de lits!

Selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS), au 21 novembre, l'actuelle épidémie d'Ebola en Afrique de l'Ouest avait fait 5 459 morts,

pour 15 351 cas. Et encore ne s'agit-il que de chiffres largement sous-estimés puisque, selon les dires de l'OMS elle-même, ce ne sont que les malades et les morts qu'elle a pu recenser.

L'épidémie continue à progresser au Liberia, en Sierra Leone et en Guinée, les trois pays d'Afrique de l'Ouest les plus touchés. Des cas sont apparus au Mali, et dans les pays voisins la peur est grande, parce que le risque l'est aussi, de voir l'épidémie s'étendre et flamber. Depuis le mois de mars, ou plutôt depuis le développement de l'épidémie au mois d'août, les États les plus riches palabrent et promettent. Mais les moyens financiers, matériels et

humains restent insuffisants et insignifiants, ne serait-ce que comparés aux moyens mis en œuvre pour leurs interventions militaires.

Depuis près de quarante ans qu'on connaît le virus, aucun pays riche n'a jugé utile d'entreprendre des recherches, exception faite des États-Unis quand ils virent dans ce virus un risque de guerre bactériologique. Pour cette raison, il n'y a pour l'instant ni traitement ni vaccin contre Ebola. Les moyens de lutter contre l'extension de la maladie sont cependant bien connus : empêcher tout contact direct avec les malades, enterrer les cadavres en toute sécurité et respecter les règles d'hygiène élémentaires. Mais des mesures évidentes depuis plus d'un siècle dans tous les pays riches restent chimériques et inaccessibles dans bien des pays africains, du fait de l'absence



d'infrastructures et de véritable système sanitaire. Ni le colonialisme, ni les États qui lui ont succédé sous l'étroite

tutelle de l'impérialisme français n'ont eu pour priorité de le développer.

Sophie Gargan

Burkina Faso : l'armée s'impose à la tête de l'État

À l'issue du soulèvement populaire qui au Burkina Faso a chassé Blaise Compaoré du pouvoir, le lieutenant-colonel Isaac Zida s'était proclamé chef de l'État.

Deux semaines plus tard il abandonnait la présidence à un civil, Michel Kafando, semblant ainsi répondre aux vœux des grandes puissances qui préfèrent que l'armée ne s'affiche pas trop sur le devant de la scène. Mais quelques jours s'étaient à peine écoulés que le président Kafando nommait à son tour Zida Premier ministre. Ce dernier occupera également le poste de ministre de la Défense et aura donc la main sur l'armée.

Un autre militaire, le colonel Auguste Denise Barry, est nommé au ministère de l'Intérieur. Il sera également chargé d'organiser les élections, prévues dans un délai d'un an maximum. Le colonel Boubacar Ba sera, lui, ministre des Mines et de l'Énergie. Pour les dix mines d'or exploitées au Burkina, les compagnies ne reversent même pas au pays 1 % du bénéfice qu'elles en tirent, ce qui ne veut pas dire que les dirigeants burkinabés n'en touchent pas leur part.

Pour sa part, le nouveau président Michel Kafando aura en charge les Affaires étrangères. Cet ancien diplomate se devra d'amadouer les grandes puissances et les bailleurs de fonds qui financent une grande partie du budget du Burkina, en premier lieu la France, qui manœuvre pour que l'armée se contente d'exercer en coulisse le pouvoir réel. Cette politique est promue dans toute l'Afrique par les dirigeants de l'impérialisme français. Ils en espèrent plus que de la présence de dictateurs à vie accumulant contre eux un prévisible mécontentement populaire.

Les partis dits d'opposition sous Compaoré, comme le Balai citoyen, un mouvement qui avait été en pointe dans la révolte, se sont prêtés sans retenue à ce jeu de

chaises musicales entre Kafando et Zida. Il n'y a donc rien à attendre de tels partis. C'est de la jeunesse et de tous ceux qui ont chassé l'ancien dictateur que pourrait venir la résistance à cette mainmise militaire, qui maintiendra les mêmes injustices.

Après le soulèvement, l'enthousiasme est toujours

grand. L'espoir que tout va changer, qu'il n'y aura plus à subir la misère et la corruption, est dans tous les esprits. Le fait que l'armée, représentée par Isaac Zida, se soit rangée au côté du soulèvement populaire pour mieux l'utiliser, peut tromper une partie de la population. Mais cela ne durera

forcément qu'un temps. Les Burkinabés pourraient bien descendre à nouveau dans la rue pour reprendre les rênes de cette révolution qu'on leur a volée, instruits cette fois par l'expérience de ce que représentent réellement les politiciens civils et les chefs militaires.

Daniel Mescla

L'enquête sur la mort de Thomas Sankara réouverte

L'un des premiers gestes du président Kafando a été d'autoriser l'expertise de la tombe de Thomas Sankara, assassiné en octobre 1987. Blaise Compaoré avait interdit toute enquête, et pour cause, puisque c'était lui l'assassin.

À défaut de satisfaire les espoirs de la population, cet acte symbolique a pour but de permettre au nouveau régime de se couvrir du prestige dont jouit encore celui qui fut président du pays de 1983 à 1987.

Sankara avait pris le pouvoir en 1983, à l'occasion d'un putsch mené avec Blaise Compaoré. Il se voulait un chef d'État intègre et prônait l'égalité et la justice sociale. Il avait obligé ses ministres à se débarrasser de leurs Mercedes et à rouler en Renault 5. Il avait rebaptisé le pays Burkina Faso, « le pays des hommes intègres », ce qui remplaçait le nom de l'ancienne colonie française, la Haute-Volta. Ce dirigeant nationaliste voulait se défaire des griffes de l'impérialisme, en prônant l'autosubsistance alimentaire. Tout cela suffisait à le distinguer des autres chefs d'État africains, qui affichaient un luxe ostentatoire



Manifestation en souvenir de Thomas Sankara à Ouagadougou en 2012.

et étaient entièrement soumis à l'impérialisme.

Sankara ne mâchait pas non plus ses mots envers les dirigeants des grandes puissances, comme François Mitterrand qu'il accusa publiquement, lors de sa visite en 1986, de soutenir le régime raciste d'Afrique du Sud. Ce radicalisme, plus verbal que réel, n'empêcha pas Sankara d'interdire les organisations syndicales existantes, de licencier 1 300 enseignants grévistes et d'emprisonner des centaines de personnes

pour actes « anti-révolutionnaires », c'est-à-dire bien souvent pour avoir exprimé un mécontentement vis-à-vis des restrictions entraînées par sa politique. Il ne s'appuyait pas sur le peuple, qu'il contrôlait par le biais de ses comités, mais surtout sur son armée.

En octobre 1987, les hommes de la garde rapprochée de Blaise Compaoré assassinèrent Thomas Sankara. Le gouvernement français, et notamment Jacques Foccart, le dirigeant des

réseaux africains, avait depuis longtemps pris contact avec Compaoré par l'intermédiaire du président ivoirien Houphouët-Boigny. François Mitterrand était alors président et Jacques Chirac Premier ministre. Dès la mort de Sankara, Compaoré entama une politique dite de « rectification » qui remit le Burkina dans l'axe souhaité par l'impérialisme. Jusqu'à ce qu'un soulèvement populaire le renverse vingt-sept ans plus tard...

D. M.

Tunisie : on prend les mêmes et on continue

Après les élections législatives qui se sont tenues le 26 octobre dernier, le premier tour des élections présidentielles a eu lieu en Tunisie le 23 novembre. Les deux candidats qui doivent se retrouver au second tour sont l'actuel président Moncef Marzouki, en place depuis 2011, et un ancien président de la Chambre des députés sous Ben Ali et ancien ministre de Bourguiba, Caïd Essebsi.

Ainsi, trois ans après les mobilisations populaires qui avaient fait chuter la dictature, les vieux politiciens du régime se recyclent pour remettre en place un pouvoir qui ressemble de plus en plus au précédent.

Les résultats des législatives et les sondages du

premier tour de la présidentielle mettent Essebsi en position de favori. Marzouki doit assumer le bilan social de ces années d'après Ben Ali, pendant lesquelles la situation a continué à se dégrader pour les couches populaires, avec un taux de chômage officiel de 17 %.

Mais il doit aussi assumer d'avoir gouverné pendant les trois ans avec les dirigeants du parti islamiste Ennahda, qui s'est en partie discrédité.

Les assassinats des opposants de gauche Chokri Belaïd en février 2013, et Mohamed Brahmi en juillet 2013, avaient déjà provoqué l'indignation contre les groupes islamistes soupçonnés d'être les commanditaires des meurtres. En janvier 2014, Ennahda avait été obligé de céder la première place au gouvernement, place qu'il détenait depuis sa victoire lors des élections à l'Assemblée constituante d'octobre

2011. Plus globalement, c'est l'évolution de la situation au Proche-Orient, avec le chaos grandissant et la barbarie affichés des milices djihadistes, qui inquiète et fait percevoir les partis islamistes comme un danger. Ainsi, une partie de l'électorat semble penser qu'à tout prendre des politiciens comme Essebsi peuvent être une garantie contre ce type de dérive.

Le « printemps arabe » de 2011, commencé en Tunisie, n'avait en fait abouti qu'à un changement de façade, obligeant les cadres du régime de Ben Ali à se faire discrets

pour un certain temps. Mais aujourd'hui ils peuvent s'afficher de plus en plus, illustrant le fait que rien n'a vraiment changé. Au mieux sont apparues des élections, des Assemblées, constituante puis législative, on ne sait pour combien de temps.

Mais surtout, dans les profondeurs du pays, pour les travailleurs, les chômeurs, la population pauvre, aucun des espoirs de 2011 n'a été satisfait, ni ne le sera par le prochain gouvernement. Il faudra pour cela plus qu'un « printemps », une révolution.

P. R.

Israël : Netanyahu face à la révolte palestinienne

Le gouvernement israélien a approuvé, dimanche 23 novembre, un projet de loi changeant la définition de l'État d'Israël. Celui-ci ne serait plus un État « juif et démocratique », dénomination inscrite depuis 1948 dans les Lois fondamentales faisant office de Constitution, mais « l'État national du peuple juif ». Cette législation prévoit également que l'arabe perde son statut de seconde langue officielle.

Dans la société israélienne actuelle, même se prétendant démocratique, les Arabes israéliens, qui représentent pourtant 20 % de la population totale, sont déjà traités comme des citoyens de seconde zone. Ce texte témoigne en fait de la volonté du Premier ministre israélien, Benjamin Netanyahu, de donner de nouveaux gages aux fractions les plus à droite de son propre parti, le Likoud, et aux partis d'extrême droite qui appartiennent à sa coalition gouvernementale.

C'est d'ailleurs ce qui explique les affrontements et les agressions qui se succèdent depuis des mois à Jérusalem et en Cisjordanie. La responsabilité en incombe au gouvernement israélien qui, plus que jamais, se refuse à la moindre concession, favorise ouvertement la colonisation de la Cisjordanie, y compris Jérusalem, où des centaines de nouvelles constructions destinées aux colons ont récemment été décidées. Cette politique s'est manifestée dans toute son horreur lors des bombardements de Gaza cet été, et ne peut que susciter la haine et une légitime révolte de la part des Palestiniens.

L'actuel regain de tension trouve son origine dans la revendication des groupes religieux juifs

ultra-orthodoxes de remettre en cause le statu quo datant de 1967 sur les conditions d'accès à l'Esplanade des mosquées. Le gouvernement israélien de l'époque s'était refusé par prudence à remettre en cause le contrôle jordanien sur ce lieu de culte considéré comme saint par les musulmans. Aujourd'hui, les groupes de l'extrême droite religieuse juive multiplient les provocations en y organisant des manifestations et en appelant, pour certains d'entre eux, à détruire les actuels édifices religieux musulmans pour y reconstruire un temple juif.

Netanyahu, en s'appuyant sur ces courants les plus réactionnaires, les encourage à revendiquer une place toujours plus grande dans la vie politique du pays. Le gouvernement compte d'ailleurs plusieurs membres de formations d'extrême droite, dont son ministre des Affaires étrangères, Avigdor Lieberman.

Si aujourd'hui l'extrême droite religieuse dispose d'un poids important dans la société israélienne, il n'en a pas toujours été ainsi. De 1948, année de fondation d'Israël, à 1977, la vie politique a été dominée par une gauche travailliste et par des mouvements se réclamant d'idées



De jeunes Palestiniens protestant contre le gouvernement israélien.

progressistes. Mais, parce qu'elle était foncièrement nationaliste et hostile aux Palestiniens, la politique du Parti travailliste au pouvoir durant toutes ces années a abouti à encourager les courants religieux les plus réactionnaires qu'il croyait pouvoir utiliser à

son profit. Après la guerre de 1967, le Parti travailliste a encouragé la colonisation des territoires occupés, renforçant les forces ultranationalistes et religieuses.

Cette extrême droite ne manifeste pas sa haine uniquement à l'encontre des Palestiniens, elle la

manifeste également à l'encontre de tous ceux qui, en Israël, s'opposent à son obscurantisme moyenâgeux. En opprimant le peuple palestinien, le peuple israélien contribue aussi à sa propre oppression.

Marc Rémy

L'État palestinien reconnu par l'Assemblée nationale ?

L'Assemblée nationale doit débattre, vendredi 28 novembre, d'une résolution soumise par une majorité des élus socialistes « invitant » le gouvernement français à reconnaître « l'État de Palestine ». Un vote est prévu le mardi suivant.

Une semaine auparavant, un texte similaire avait été soumis au Parlement espagnol, qui l'a adopté, en ajoutant que

cette reconnaissance ne devra intervenir qu'une fois que Palestiniens et Israéliens seront parvenus à une solution négociée. Autant dire que cela constitue un vœu pieux sans aucune portée.

Il n'est pas dit qu'en France une majorité se dégage à l'Assemblée nationale en faveur d'un tel texte, l'UMP y étant hostile et les députés socialistes ne semblant pas

unanimes. Mais de toute façon Fabius, ministre des Affaires étrangères, a déjà déclaré qu'il ne se sentirait nullement contraint par ce vote. Quel que soit son résultat, il ne modifiera pas sa politique qui consiste, à l'instar des autres gouvernements occidentaux, à laisser agir les dirigeants israéliens en toute impunité.

M. R.

Vocations djihadistes : le reflet d'une société dans l'impasse

Le groupe État islamique a une nouvelle fois mis en scène ses exécutions en filmant la mort d'un jeune otage américain et celle de soldats syriens. Et le fait de découvrir que, parmi les bourreaux, figuraient de jeunes Occidentaux, a rappelé combien ce qui se déroule à des milliers de kilomètres nous concerne directement.

Un des jeunes bourreaux est français. Âgé de 22 ans, il est originaire de Normandie. Des reportages ont montré ses voisins et des membres de sa famille abasourdis d'apprendre qu'il était complice d'une

telle horreur, une voisine évoquant même à son propos un « gamin super ».

Comme le montre cet exemple, ces jeunes allant rejoindre des groupes djihadistes peuvent très bien n'avoir aucun lien familial avec le Proche-Orient ou même le Maghreb.

Sous prétexte de lutter contre la menace terroriste, le gouvernement français a mis en place un arsenal législatif féroce à leur encontre. Un jeune Français de 28 ans, d'origine sud-coréenne, a été arrêté à son retour de Syrie où il s'était engagé auprès de milices islamistes. Bien qu'il ait nié

avoir participé au moindre combat, ce que le tribunal n'a pas cherché à contester, il a été condamné à sept années de prison ferme, uniquement au nom de ses « intentions terroristes ».

Le gouvernement français en retour se sert de la peur du terrorisme pour cultiver son image de fermeté auprès de l'opinion publique. Mais il est évident qu'un tel verdict n'aura aucune influence sur les apprentis djihadistes et n'en fera pas renoncer un seul.

L'attraction que peuvent exercer les idées parmi les plus réactionnaires auprès d'une partie de la jeunesse

est le signe de sa désorientation profonde. C'est en partie le fruit de la crise et du manque de perspectives qui en découle pour de nombreux jeunes. La société capitaliste qui se décompose n'a aucun idéal à offrir si ce n'est le chômage et la misère pour les uns, l'individualisme et le mirage de la réussite mesurée à l'aune de son compte en banque pour les autres. Les intégrismes, toutes religions confondues, ou le nationalisme exacerbé, spéculent sur le désespoir que cette situation engendre, en cherchant à dresser des pans de la population

contre les autres. Tout cela alimente les idées réactionnaires de toute sorte.

La survie du système capitaliste bouche l'avenir pour toute la société, alors que les formidables moyens de production et les capacités scientifiques déployés à l'échelle de la planète pourraient ouvrir un âge d'or à toute l'humanité. Se battre pour un avenir communiste, dans lequel les valeurs ne seront pas l'argent, le pouvoir de dominer et d'exploiter, est bien la seule perspective qui mérite l'attention de la jeunesse.

Pierre Royan

Des postes, pas des discours !

Le 21 novembre, la ministre de l'Éducation nationale, Najat Vallaud-Belkacem, a présenté un « plan contre le décrochage scolaire » qui aurait pour objectif de diviser par deux le nombre d'élèves qui ont des difficultés. Beaucoup de bruit pour presque rien, voilà à quoi peut se résumer ce plan, qui ressemble comme deux gouttes d'eau au précédent de Vincent Peillon.

Empêcher que des élèves quittent l'école sans rien serait certes une bonne chose. Près de 12 % des jeunes, soit 140 000 par an, quittent l'école sans diplôme. Mais que prévoit ce plan ? Un numéro unique pour permettre aux jeunes et à leur famille de contacter un conseiller, une formation contre le décrochage pour le personnel éducatif, un stage en entreprise ou un service civique pour permettre aux jeunes de faire une pause dans leur scolarité. Des heures de soutien seraient aussi proposées pour s'occuper des jeunes « décrocheurs ».

Rien de tout cela ne peut réellement remédier au problème. Les enseignants des écoles, collèges et lycées de Seine-Saint-Denis ont fait grève en grand nombre le 20 novembre, précisément parce que la situation dans laquelle les jeunes étudient s'est détériorée.

Le nombre d'élèves par classe est en augmentation

continue, encore plus cette année du fait de la hausse démographique. Ainsi, 600 collégiens supplémentaires sont arrivés sans que soient créés les postes d'enseignants correspondants. Les classes sont surchargées, à plus de trente élèves par classe en primaire, comme dans les lycées.

Des sections sont fermées, en particulier en lycée professionnel. De ce fait, des dizaines de jeunes ne trouvent pas de place du tout ou ne peuvent choisir la filière qu'ils souhaiteraient suivre. Une classe peut rester sans enseignant pendant plusieurs semaines, faute de remplaçants. Le nombre d'embauches de non-titulaires est lui aussi en augmentation, jusqu'à représenter en moyenne 15 % du personnel; des non-titulaires dont le gouvernement peut se débarrasser facilement.

Mais la Seine-Saint-Denis n'est pas le seul département concerné par le

manque de moyens. Dans tout le pays, dans le primaire comme dans le secondaire, il manque des postes d'enseignants, mais aussi de surveillants, d'infirmières, de médecins scolaires, de personnel administratif ou de cantine et d'entretien, tous ceux, en un mot, qui permettent aux établissements scolaires de fonctionner correctement.

Il faudrait embaucher un nombre d'enseignants suffisant pour permettre aux jeunes les plus en difficulté d'étudier dans de bonnes conditions, dans des classes avec des effectifs réduits, et éviter ainsi justement qu'ils deviennent des « décrocheurs » au collège ou au lycée.

Or, si le gouvernement se vante beaucoup des postes créés, on reste très loin des 60 000 promis par Hollande qui, de toute façon, n'étaient même pas suffisants pour résorber les effets désastreux des dizaines de milliers de suppressions de postes réalisées entre 2002 et 2012. Voilà ce que les enseignants, les parents et les jeunes veulent, et pas des demi-mesures ou des discours avec lesquels le gouvernement tente de noyer le problème.

Aline Rétesse

Orléans : la colère des Atsem et du personnel périscolaire

Lundi 24 novembre, 65 écoles, sur les 67 que compte la ville d'Orléans, ont été touchées par le mouvement de grève de la quasi-totalité des Atsem, agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles, et du personnel périscolaire. La plupart des agents rassemblés à la mairie ont largement exprimé leur colère devant la presse : « On est du matin au soir avec les enfants, avec une demi-heure pour

manger, et à la sortie de l'école on est seules. » Sous-payées, des femmes ceintes d'une écharpe rose de « miss Atsem » ont déclaré : « La prime, ils préfèrent la donner aux miss. » Cela fait référence au concours de Miss France, dont les candidates étaient accueillies en grande pompe ce même jour pour participer à des festivités organisées par la mairie jusqu'au 6 décembre.

Malgré les prétendus

soutiens des élus, allant jusqu'au maire, qui se dédouane en invoquant le fait que la réforme est gouvernementale, malgré de prétendues avancées défendues par des syndicats, les employés ont décidé une nouvelle journée de grève le 5 décembre. Pour défendre leurs conditions de travail et leurs salaires, c'est bien la seule réponse à apporter.

Correspondant LO

Lyon : des écoles occupées

Jeudi 20 novembre, lors de la journée des vingt-cinq ans de la Convention internationale des enfants, une dizaine d'écoles ou gymnases étaient occupés sur l'agglomération lyonnaise.

Avec le soutien d'associations, des parents d'élèves et des enseignants y ont organisé l'hébergement de familles sans domicile fixe. Cette occupation symbolique vise à dénoncer la situation révoltante de centaines d'enfants à Lyon et sa banlieue. Près de 200 d'entre eux vivent dans

la rue avec leurs parents, dormant dans des voitures ou des squats. Cent autres vivent dans des bidonvilles sans même être scolarisés.

Il s'agit bien souvent de familles ayant fui la violence et la misère qui règnent dans leur pays. En arrivant en France, elles espéraient offrir à leurs enfants un meilleur avenir. Mais la réalité est tout autre. Une réfugiée venant d'Albanie, dont les deux enfants sont à l'école primaire, racontait dans la presse : « Pour manger, ça va. Il y a les Restos du cœur. Le

problème c'est le logement. Je suis fatiguée d'être dehors. Mes enfants aussi, surtout le petit. »

Les manifestants entendaient faire pression sur les pouvoirs publics. Car il n'est pas normal que, dans cette riche agglomération d'un des pays les plus riches du monde, des centaines d'enfants soient privés des droits élémentaires à un logement ou à l'éducation.

Lundi 24 novembre, l'occupation se poursuivait dans cinq établissements.

Correspondant LO

Rectorat de Grenoble : les parents protestent



Manifestation au rectorat de Grenoble

Dès la rentrée prochaine, trois collèges de l'Isère, Jules-Vallès à Fontaine, Fernand-Léger à Saint-Martin-d'Hères, deux banlieues populaires de Grenoble, et Georges-Brassens à Pont-Evêque, ville du Nord-Isère elle aussi touchée par la pauvreté, vont perdre leur classement en REP (réseau d'éducation prioritaire).

Cela veut dire que ces établissements vont perdre les quelques moyens supplémentaires qui leur permettaient d'avoir des effectifs de classe allégés et de mettre en place des actions d'aide aux élèves en difficulté. Or ces trois collèges présentent des critères sociaux qui devraient leur

permettre de rester dans le dispositif.

Mercredi 19 novembre, environ 300 parents d'élèves, enseignants, élus municipaux manifestaient devant le rectorat, pour montrer leur colère et exiger du ministère le maintien en réseau d'éducation prioritaire.

La ministre de l'Éducation nationale annonce à grand renfort de publicité un plan contre le décrochage scolaire, mais sa politique éducative consiste à déshabiller Pierre pour habiller Paul. L'argent est d'abord consacré à aider le patronat, et ce blabla gouvernemental est révoltant.

Correspondant LO

Maine-et-Loire : des villages privés d'école publique

Une délégation de parents d'élèves FCPE du Maine-et-Loire est montée à Paris pour dénoncer le manque d'écoles publiques dans l'ouest de la France, ainsi que le « détournement de fonds publics au profit des écoles privées à caractère confessionnel ».

Alors qu'en moyenne 84 % des enfants fréquentent l'école publique en France, ce taux tombe à moins de 50 % en Vendée ou dans le Morbihan. Dans le Maine-et-Loire, 83 communes n'ont pas d'école publique, mais la moitié d'entre elles ont une école catholique qui, sous contrat avec l'État, bénéficie de subventions publiques. Dans ces communes, les parents qui refusent d'inscrire leurs enfants dans une école catholique n'ont d'autre choix que de leur imposer des trajets quotidiens en car pouvant aller jusqu'à 45 minutes.

La situation n'est pas meilleure pour les collégiens. Au sud de ce département, dans le canton de Beaupréau où vivent 30 000 habitants, cela fait trente ans que les parents

attachés à l'enseignement laïque demandent la construction d'un collège, alors qu'il existe trois collèges catholiques dans le même secteur.

Une loi impose théoriquement que toute commune soit pourvue d'au moins une école élémentaire publique. Elle prévoit même que l'État puisse créer exceptionnellement une école publique en cas de refus de la commune. Mais cette loi datant de 1886 a été jetée aux oubliettes depuis longtemps et ce n'est pas le gouvernement Hollande qui la remettra d'actualité, plus préoccupé de sabrer dans les dépenses publiques, y compris en ce qui concerne l'Éducation nationale, que de défendre le droit à un enseignement laïque.

Valérie Fontaine

Groupe Merck : en grève pour les salaires

SNCF Haute-Normandie : grève contre les suppressions de postes dans les gares

Jeudi 20 novembre, les cheminots travaillant dans les gares de Haute-Normandie étaient en grève pour protester contre la suppression de vingt postes dans leurs services. Ces suppressions vont entraîner la fermeture des boutiques SNCF de Sotteville, Rouen-Saint-Sever, Le Havre et Saint-Valéry-en-Caux, et des gares de Pont-Audemer, Conches et Nonancourt. De plus, les gares de Barentin, Fécamp et Bueil seront fermées certains jours.

Une fois de plus, les usagers vont donc subir la suppression de services dans les gares où ils ne pourront plus acheter de billet ou avoir des renseignements. Cela s'ajoute à la longue liste des gares fermées dans la région par les différents plans de restructuration passés.

La grève a été bien suivie, surtout aux guichets qui étaient tous fermés à Rouen. Les cheminots

rassemblés dans cette gare ont fait signer une pétition et ont rencontré beaucoup de compréhension de la part des voyageurs, déjà excédés par les retards de trains dus aux travaux sur la ligne entre Paris et Rouen. L'après-midi, ils se sont rassemblés à une soixantaine et ont envahi la réunion du comité d'entreprise qui se tenait ce jour-là avec la direction. Le lendemain, ils ont envahi une réunion du comité d'hygiène et sécurité.

Pour l'instant, la direction reste ferme sur ses positions mais les cheminots n'ont pas dit leur dernier mot. Ils vont se remobiliser le 5 décembre prochain, dans le cadre du préavis de grève national qui a été déposé. Cette fois, tous les services sont concernés, car il n'y en a pas un qui ne soit touché par les suppressions de postes.

Correspondant LO

Gates – Nevers : accident, licenciements, baisse de salaires...

Le 17 novembre à l'entreprise Gates de Nevers, un accident avait failli coûter la vie à un travailleur, le laissant gravement blessé. Son poste, la Calandre, est désormais arrêté.

Des sécurités réelles devaient être installées rapidement, plus qu'un simple bouton sur le tableau de commandes et le câble d'arrêt, qui n'ont pas suffi à empêcher que le travailleur soit happé par la machine.

L'installation se monterait à environ 20 000 euros sur cette machine, où travaillent six ouvriers en 3x8. Une somme dérisoire au vu des profits de l'usine. Comme certains le soulignent, dégoûtés : on voit à quel prix ils estiment notre vie, puisque la direction a jusque-là économisé cette somme.

L'arrêt de la Calandre perturbe des secteurs de l'usine qui dépendent d'elle, d'autant plus que les stocks sont minimes. Pour le patron, à la fin de l'année, moins l'usine en a, mieux c'est pour les revenus à déclarer aux impôts.

La direction a décrété du chômage pour quatre secteurs, entre un et trois jours. Tous les travailleurs

sont plutôt satisfaits de ces congés pas prévus... même si la perte est de 14 euros par jour pour un salaire de 1 400 euros.

Par contre, la direction en a profité aussi pour licencier vingt travailleurs intérimaires, c'est-à-dire la quasi-totalité de ceux encore présents en cette fin d'année, et quel que soit l'endroit où ils travaillaient. Beaucoup dans l'usine sont écœurés de la manœuvre. La direction a promis de les reprendre dès que possible. Mais elle ne va pas jusqu'à payer la prime de 13^e mois qu'ils vont perdre sur novembre. Comme elle ne paiera pas le salaire qui va manquer à beaucoup.

La direction est entièrement responsable de l'accident et de l'arrêt de la Calandre, mais en fait payer les frais aux travailleurs, avec le plus complet cynisme.

Correspondant LO

La grande majorité des 350 travailleurs de l'usine Merck Serono à Semoy, près d'Orléans, étaient en grève le jeudi 20 novembre. Ils ont été rejoints par les travailleurs de trois autres sites (Meyzieu, Saint-Romain-Lyon et Calais) le lendemain. C'est la décision du groupe Merck de supprimer la prime d'intéressement qui a fait exploser la colère de ces travailleurs. « Les salaires

sont bas, et nous supprimer la participation représentant près de trois mois de salaire, c'est révoltant », ont témoigné des travailleuses à leur piquet de grève. « Ils brassent des milliards, et ce serait rien pour nous », a témoigné un autre travailleur. Le 21 novembre, c'était la première fois en quinze ans qu'une grève avait lieu sur tous les sites de Merck.

Quatrième entreprise

pharmaceutique et chimique au monde, la branche française a eu le culot d'invoquer la concurrence allemande, moins fiscalisée. Mais évidemment, sous ce discours, c'est toujours aux travailleurs que les grands patrons s'attaquent, et pas aux actionnaires. La seule réponse pour les travailleurs c'est bien la grève.

Correspondant LO

Orléans – La Source : les facteurs attaqués

Sept postiers, facteurs depuis de nombreuses années à Orléans-La Source, viennent de voir leur tournée supprimée. Ce sont 21 suppressions d'emplois qui sont programmées dans ce secteur d'un quartier populaire. Du jour au lendemain, les horaires sont changés et la direction de La Poste mute ces facteurs à Olivet

ou Saint-Jean-le-Blanc. Bureau après bureau, La Poste supprime des emplois, change les horaires des facteurs en horaire de mixte, ce qui lui permet de récupérer le temps de pause qui leur était octroyé en équipe du matin.

La direction passe à la trappe les emplois, en frappant les bureaux les uns derrière les autres.

Multipliant les suppressions d'emplois dans tous les secteurs, licenciant ou mettant en invalidité des dizaines de postiers tous les ans, La Poste a eu le culot, lors de la semaine du handicap du 17 au 21 novembre, de se déclarer à la pointe du combat pour l'insertion des handicapés. La réalité est bien différente.

Correspondant LO

Chantier de l'hôpital de Belfort : contrôle bidon...

Sur le gros chantier de construction du nouvel hôpital de Belfort, attribué à Bouygues, de nombreuses entreprises étrangères font travailler des centaines de travailleurs détachés. Les patrons locaux du BTP qui n'ont pas pu décrocher de marchés sur ce chantier, relayés par les élus, ont réclamé plus d'enquêtes sur ces entreprises concurrentes.

Pour démentir des accusations de travail illégal, la préfecture de Belfort a communiqué que, sur les 152 salariés de quatorze entreprises contrôlées le 6 novembre, « aucune n'est en situation irrégulière » et « tous les salariés sont

déclarés ». C'est d'ailleurs exactement ce qu'avait toujours affirmé la direction de Bouygues.

La CGT de la Direccte de Franche-Comté, administration qui chapeaute l'Inspection du travail, dénonce à propos de ce contrôle une véritable mascarade. Il s'est agi simplement de constater que les salariés présents avaient un badge d'accès au chantier, sans aller jusqu'à vérifier les certificats de détachement dans les pays d'origine. Mais surtout, les agents de l'Inspection du travail n'ont pas pu enquêter sur les multiples combines du travail illégal – heures non

déclarées et non payées, salaires en dessous du smic, trafic de main-d'œuvre, etc. – dont les patrons du BTP, étrangers ou pas, sont coutumiers, avec la bienveillance des donneurs d'ordres. Il faudrait pour cela y mettre les moyens et une autre volonté.

La réforme de l'Inspection du travail a fait perdre une dizaine de postes en Franche-Comté. Alors, quand le ministre du Travail Rebsamen parle de lutter contre les énormes fraudes sociales du patronat, c'est pour applaudir à des contrôles factices.

Correspondant LO

Noisy-le-Grand : un centre de prévention sanitaire fermé !

Noisy-le-Grand, avec 60 000 habitants, est une grande ville populaire et immigrée de Seine-Saint-Denis. Jusqu'au 4 novembre 2014, elle hébergeait un grand Centre départemental de dépistage et de prévention sanitaire (CDDPS). Ce centre offrait au public la possibilité de venir, sans rendez-vous, à des consultations

anonymes et gratuites avec dépistage de maladies sexuellement transmissibles (MST).

Mais, depuis le 4 novembre, le rideau est baissé. Sur la porte d'entrée, une simple affichette papier annonce au public la fermeture définitive du centre, sans explication. Elle invite à se rendre au CDDPS de... Villemomble,

situé à 14 kilomètres de Noisy-le-Grand, soit 30 minutes en voiture pour ceux qui ont la chance d'en avoir une, 50 minutes en transport pour les autres. Autant dire que bien des gens voulant se faire dépister renonceront, ou remettront à plus tard. La santé publique attendra !

Correspondant LO

Renault Trucks : premier recul de la direction

La direction de Renault Trucks, après avoir dénoncé l'accord de 1999 sur l'organisation du temps de travail, a engagé des négociations pour un accord de flexibilité calculant la période de travail sur une année et imposant des heures supplémentaires obligatoires. Un premier débrayage avait eu lieu le 28 octobre, organisé par la CGT et Sud.

Suite à ce débrayage, la direction avait un peu reculé, par exemple en abandonnant sa proposition d'imposer l'overtime, c'est-à-dire les changements d'horaire imposés le jour même, en prenant l'engagement de prévenir... la veille. Et elle s'engageait à payer les majorations à 25 % des heures supplémentaires dès qu'elles seraient effectuées.

Mais, d'un autre côté, elle maintenait son exigence des heures supplémentaires obligatoires, du travail obligatoire les jours de RTT ou les samedis, alors qu'aujourd'hui les heures supplémentaires sont au volontariat. Et la direction menaçait, si aucun accord n'était trouvé, d'appliquer

la loi et les accords de branche de la métallurgie.

La direction a eu beau multiplier les réunions du personnel pour se justifier, elle n'a pas réussi à convaincre. Mercredi 19 novembre, à l'occasion d'une nouvelle réunion de négociation, un débrayage était organisé par les mêmes syndicats, plus la CFDT qui, vu l'ambiance, s'était ralliée. Les participants étaient encore plus nombreux qu'au débrayage précédent : 500 à Vénissieux et Saint-Priest, 450 à Blainville et 500 à Bourgen-Bresse, où toutes les lignes de montage étaient arrêtées. Il n'y avait pas eu autant de grévistes dans le groupe depuis longtemps. Et cela a été un

encouragement pour tous.

La réunion de négociation, à Lyon, n'a pas duré : dès le début, la direction y a mis fin. Il n'est donc plus question d'accord, en tout cas pour l'instant, et cela a été ressenti comme un recul de sa part. Maintenant la direction dit que, puisqu'il n'y a plus d'accord, elle appliquera la loi et les accords de la métallurgie. Mais, si la loi seule ne lui permettra pas de faire travailler sur un cycle d'une année, en revanche elle pourrait obliger les salariés à faire jusqu'à dix heures de travail dans la journée ou des semaines de 48 heures maximum.

Il faudra donc maintenir la pression sur Renault Trucks pour lui imposer, accord ou pas, qu'il renonce aux heures supplémentaires obligatoires. Il faudra continuer à se mobiliser pour lui faire échec, et les travailleurs en sont conscients.

Correspondant LO

Une réaction contre les sanctions



Rassemblement à Renault Trucks Ponts

Lundi 24 novembre, un rassemblement a eu lieu à l'usine Ponts-essieux de Renault-Trucks à Saint-Priest, pour accompagner un militant de la CGT convoqué en vue d'une sanction.

Depuis plusieurs mois, ce militant est l'objet d'attaques de la part de son chef et de la direction. Voulant accentuer les pressions sur les travailleurs, elle n'accepte pas que ce militant intervienne sur les lignes pour contester ses décisions, dénoncer les mauvaises conditions de travail et encourager les

travailleurs à ne pas se laisser faire.

Alors les grands chefs, comme certains petits managers, ont multiplié les provocations à son égard, avec y compris l'attitude raciste d'un chef à l'égard de ce délégué d'origine comorienne. Les attaques se sont multipliées, comme de fausses allégations sur le manquement à la sécurité lors d'un débrayage.

Pour accompagner ce militant lors de sa convocation, la CGT a appelé à débrayer et les travailleurs ont répondu présent. Des

militants de l'Union départementale, des Unions locales et de l'usine de Vénissieux sont venus également le soutenir.

Avec une centaine de personnes, l'ambiance était chaude et de nombreux ouvriers se sont exprimés pour dénoncer les mensonges de la direction et dire qu'ils ont fait des témoignages écrits pour rétablir la vérité. De quoi la faire réfléchir, au cas où elle s'obstinerait à vouloir sanctionner ce travailleur.

Correspondant LO

Groupe PSA : encore des emplois supprimés

La direction du groupe PSA a tenu un comité central d'entreprise (CCE) lundi 24 novembre, où elle a annoncé un nouveau plan de suppressions d'emplois. Sa politique est simple : augmenter les profits en diminuant la masse salariale. Elle veut la faire passer de 15,1 % du chiffre d'affaires aujourd'hui à 12,5 % en 2016.

Pour ce faire, la direction s'est donné comme objectif de supprimer près de 2 500 emplois pour l'année 2015 : 950 départs dits volontaires et 1 500 départs en préretraite. Le dispositif de préretraite permet aux travailleurs de partir trois ans avant l'âge légal, mais avec une indemnisation minimum de 1 400 euros net, donc très faible. Et la direction a également annoncé à l'occasion de ce CCE que le dispositif de départ anticipé de cinq ans, dont bénéficiait jusqu'à présent uniquement l'usine de Rennes, serait étendu aux usines de Poissy dans les Yvelines et de Saint-Ouen en Seine-Saint-Denis.

Pour tous les vieux travailleurs qui se sont épuisés sur les chaînes de montage et dans les ateliers, c'est l'espoir d'avancer leur départ de l'usine. Mais, comme toutes ces annonces ne parlent d'aucune embauche correspondante en CDI, c'est une baisse brutale de l'effectif que la direction va tenter d'imposer, à commencer dans les usines de Poissy et de Saint-Ouen.

Le dernier accord de compétitivité a imposé des sacrifices à tous les travailleurs du groupe, avec le blocage des salaires, la suppression ou la baisse de primes et la baisse de

l'indemnité de chômage partiel. Un an après sa mise en place, la direction continue sa politique de compression des effectifs. C'est une nouvelle preuve que les accords de compétitivité ne garantissent en rien le maintien de l'emploi, bien au contraire.

À l'usine de Poissy, c'est sans doute 700 emplois qui pourraient être supprimés. Si on tient compte du fait que la direction va fermer la moitié de l'usine dès le 1^{er} janvier en démontant une des deux lignes de production, c'est une menace pour l'existence de toute l'usine. À Saint-Ouen, les travailleurs ont le même sentiment, car les prétendus départs volontaires et ceux en préretraite pourraient atteindre 60 personnes sur un effectif de près de 570.

Il faut enfin rappeler que ce nouveau plan de suppressions d'emplois se fait en toute complicité avec le gouvernement, qui est actionnaire à hauteur de 14 % du capital de PSA. La direction du groupe s'attaque aux emplois sur l'ensemble des usines et contre toutes les catégories professionnelles. C'est bien tous ensemble que les travailleurs devront y riposter.

Correspondant LO

Airbus - Les Mureaux : la direction a dû remballer ses projets

En septembre dernier, un débrayage avait eu lieu à Airbus-Les Mureaux, contre la baisse des primes de déplacement des travailleurs partant faire l'assemblage final de la fusée Ariane à Kourou. Ces primes représentent une part non négligeable de leurs salaires. La direction avait alors renoncé à ses mesures. Mais elle est revenue à la charge. Cette fois, la réponse n'a pas été un débrayage mais une grève d'une journée, jeudi 13 novembre, de la quasi-totalité des travailleurs concernés.

L'ambiance toute la journée fut chaleureuse, et les discussions nombreuses pour organiser la suite du mouvement. Comme la dernière fois, la direction a d'abord annoncé n'avoir rien à céder ou à négocier. Et, tout comme en septembre, certains

responsables syndicaux ont essayé de repousser tout mouvement à la saint-glinglin. Malgré cela, la grève a été reconduite par un vote à main levée, et par téléphone portable pour la contre-équipe.

Ce deuxième jour de grève n'a pas été nécessaire car, devant la détermination des grévistes, la direction a une nouvelle fois reculé, annonçant qu'elle renonçait « définitivement » à la modification des montants des primes de déplacements. Ce nouveau succès de la mobilisation et de la solidarité de ce service va maintenant de pair avec une conviction : tous savent qu'il leur faudra rester vigilants et prêts à recommencer la grève si nécessaire, afin que ce renoncement de la direction soit bien définitif.

Correspondant LO

STX – Saint-Nazaire : le procès des « montages exotiques » du patron

Jeudi 27 novembre devait avoir lieu à Rennes le jugement en appel qui oppose le chantier naval de Saint-Nazaire à trois travailleurs grecs. Cette affaire remonte à 2008. Ces trois travailleurs avaient été licenciés d'une entreprise sous-traitante du chantier naval et n'avaient même pas touché les arriérés de salaire qui leur étaient dus. Ils s'étaient alors retournés contre le donneur d'ordres pour obtenir le paiement de ces salaires, considérant, à juste titre, que c'était la direction du chantier naval qui était responsable de leur situation.

C'est en effet cette direction qui avait choisi de généraliser la sous-traitance à bas coût, en travaillant avec des margoulins qui lui garantissaient des coûts extrêmement bas. Elle avait même trouvé un nom pour baptiser ces méthodes : le « montage exotique ». Pourtant, dans un premier temps, cette direction a aussi opposé un refus catégorique à la demande de ces travailleurs.

La situation de ces travailleurs était d'autant plus précaire que, comme beaucoup de sous-traitants venant de l'étranger, ils étaient dépourvus de contrat de travail et de bulletins de salaire. C'est dans ces conditions que ces trois travailleurs avaient entamé une grève de la faim. Ils avaient reçu, entre autres,

le soutien de la CGT. Cette grève avait duré dix-neuf jours, le hall d'entrée de la mairie de Saint-Nazaire étant occupé nuit et jour par les grévistes et leurs soutiens. Face à la réprobation de l'opinion publique, la direction des Chantiers avait fini par céder « pour raison humanitaire ».

Deux semaines après la fin de la grève, de retour au pays, un des trois travailleurs décédait, affaibli par cette grève. Suite à cela un de ses camarades portait plainte aux Prud'hommes de Saint-Nazaire. Cinq ans après, un juge professionnel déboutait ces travailleurs de leur demande de réparation et les condamnait aux dépens. C'est cette affaire qui doit être jugée en appel à Rennes.

À l'époque où tout cela

a commencé, le chantier s'appelait Aker Yards et était propriété d'un groupe norvégien. Aujourd'hui les propriétaires sont coréens, même si l'État français en détient toujours 30 %. Mais les méthodes n'ont pas changé. Le recours à des travailleurs venant de pays à bas coût a été systématisé. Et les pouvoirs publics sont toujours aussi peu regardants sur le respect des règles minimales qu'impose le Code du travail.

Pour les travailleurs, il est impératif de vaincre cette division que la direction tente d'imposer en multipliant les entreprises, les conditions de travail, les statuts. Elle cherche aussi à tirer parti de la difficulté de communiquer entre travailleurs, du fait de la multiplicité des nationalités et des langues. Des militants de la CGT, pour y répondre, ont édité à différentes reprises un tract en plusieurs langues (huit !). Cela ne résout pas tout, mais cela indique la voie à prendre. La force des travailleurs réside dans leur unité et leur solidarité, pour ne pas en être réduits à des moyens désespérés pour obtenir de toucher leur paye.

Correspondant LO

Sanofi – Quetigny : la grève continue

La grève des travailleurs de l'usine de Sanofi à Quetigny, dans le Doubs, contre le rachat de leur usine par le sous-traitant pharmaceutique Delpharm, entrain lundi 24 novembre dans sa quatrième semaine.

Quasiment tous les ouvriers grévistes étaient encore sur le pied de guerre, renforcés par l'arrivée d'employés de bureau au milieu de la semaine précédente.

Celle-ci a été rythmée par les négociations tournant autour des primes de participation, entre les représentants désignés par les ouvriers grévistes et la direction, assistée par toute une panoplie de cadres au garde-à-vous. Les grévistes demandent 50 000 euros, ce qui correspond à sept ans de primes de participation, parce que Delpharm va continuer à produire pour Sanofi pendant au moins sept ans. La prime proposée lors des négociations était fixée à 15 000 euros, soit l'équivalent de deux ans de primes chez Sanofi. Les représentants patronaux ont volontairement entretenu le flou, laissant entendre que c'était un minimum qui pouvait être reconductible pendant sept ans, puis se ravisant en affirmant qu'il s'agissait d'un maximum non reconductible.

Le mépris de classe a été la ligne de conduite du chef du site. Il a joyeusement inauguré cette semaine de « négociations », en claquant la porte dès le premier jour au bout de quatre minutes. Enfin, il l'a clôturée en annonçant que ce n'était pas « des négociations, mais des

discussions », puis en ajoutant que les « négociations n'auraient lieu qu'à la reprise du boulot ».

En insinuant qu'il suffisait de reprendre le travail pour que le dialogue s'ouvre, la direction, par cette stratégie patronale plutôt classique, cherchait à semer la confusion dans la tête de tous. Et elle y ajoutait sa note personnelle plutôt psychologique : « Je vois dans les yeux de certains qu'ils veulent reprendre le boulot » ou : « Ce mouvement est mené par des fouteurs de m..., des manipulateurs, ou des hypocrites ! » La réponse des grévistes, bien plus châtiée, a été de dire « non » aux propositions patronales.

Partant du principe qu'un groupe de la taille de Sanofi, distribuant des milliards d'euros de dividendes à ses actionnaires, a largement les moyens de donner plus que 15 000 euros par ouvrier, et que ce n'était qu'une faible aumône, ils ont décidé de continuer la grève et ont voté sa reconduite au lundi 24 à la quasi-unanimité.

La stratégie de division du patron a sous-estimé la détermination des travailleurs. Leur combativité a su faire des émules, puisque d'autres travailleurs de différents sites du groupe ont tenu à montrer leur soutien par des collectes de solidarité avec les grévistes.

Correspondant LO

Finances publiques : grève contre les suppressions d'emplois

Le 18 novembre, des agents des Finances publiques ont fait grève à l'appel de la CGT, contre les 2 000 suppressions d'emplois programmées au budget 2015. À Paris, FO s'est jointe à l'appel et 300 agents ont manifesté devant Bercy. On comptait à Paris 15% de grévistes, mais le mécontentement est bien plus largement partagé.

Depuis 2002, 30 000 emplois ont déjà été supprimés. De nombreuses petites trésoreries ont fermé pour être regroupées dans les centres des Finances publiques, anciennement hôtels des Impôts. Les conditions de travail se détériorent avec la diminution des effectifs. Pour les réduire encore, la direction générale continue à restructurer en fusionnant les services. Des

services Impôts des entreprises ou Impôts des particuliers, séparés jusqu'à présent, pourraient encore être regroupés. Il en serait de même, entre autres, pour les services de l'Enregistrement, qui seraient regroupés dans les services de Publicité foncière, moins nombreux.

Une autre trouvaille de la direction générale des Finances publiques, la DGFIP,

est de réduire les horaires d'ouverture au public. Comme les conditions d'accueil se détériorent, entraînant l'agressivité des usagers, des employés voient plutôt d'un bon œil le fait de diminuer ces plages horaires. À Paris, il est question de fermer les services le midi et surtout deux après-midi par semaine, le mardi et le jeudi. Dans d'autres départements, des fermetures par journée ou demi-journée sont déjà effectives. Réduire les horaires d'ouverture,



Les employés des Finances publiques réunis devant Bercy le 18 novembre

c'est déjà ce que font des caisses d'Allocations familiales pour pouvoir régler les dossiers en interne. Mais c'est encore un recul du service rendu à la population.

Par contre, dans le même temps, la DGFIP a fait une priorité des crédits d'impôt aux entreprises. Par exemple, lors du traitement

des premiers CICE (crédit d'impôt compétitivité emploi), les employés devaient s'en charger prioritairement et laisser le reste de côté afin d'effectuer au plus vite le versement aux entreprises, un choix qui est à l'image d'une politique.

Correspondant LO

Famar - Lyon : débrayage contre l'augmentation du temps de travail

En septembre 2013, la direction de Famar Lyon, spécialisé dans la préparation de produits pharmaceutiques, dénonçait tous les accords et usages dont les salariés de l'entreprise bénéficiaient. Des accords et usages qui avaient été arrachés au fil des ans, à l'époque où l'usine appartenait à Rhône Poulenc puis à Aventis.

En 2004, l'usine de Saint-Genis-Laval avait été cédée pour deux euros à la famille Marinopoulos (Famar), spécialiste dans ce type de rachat et qui possède plusieurs usines en Europe. À l'époque, non

seulement Famar n'eut rien à déboursier, mais le groupe bénéficia d'une enveloppe pour les investissements, d'un chiffre d'affaires garanti pendant deux ans, puis d'un portefeuille de produits Sanofi

Aventis jusqu'à fin 2011. Aujourd'hui que ces garanties arrivent à expiration, Famar veut continuer à s'enrichir sans rien déboursier, mais en s'en prenant aux salariés, en infligeant une coupe sévère aux acquis sociaux.

En ce qui concerne le temps de travail, la direction avait déjà annoncé ses intentions. Non seulement elle entend instaurer flexibilité et annualisation, mais aussi les augmenter de manière très

importante, évidemment sans augmentation de salaire. Pour ne citer que les mesures les plus scandaleuses, la direction prévoit la perte sèche de sept jours de congés payés (passant de 32 jours à 25), le passage de 6 h 75 de temps de présence journalière à 8 heures pour les équipes, la suppression de douze jours de RTT pour le personnel en journée, ce qui au total correspondrait à la perte de dix-neuf jours de repos.

La direction prépare le

terrain en faisant depuis de longs mois le chantage habituel à l'emploi. Elle organise des réunions atelier par atelier et, depuis deux mois, essaye de désamorcer toute riposte en discutant sur quelques points.

Depuis l'annonce des propositions plus précises de la direction, il y a eu plusieurs débrayages. La colère des travailleurs de Famar semble monter lentement mais sûrement.

Correspondant LO

Les Lilas : non à la fermeture de la blanchisserie

Depuis près de trente ans, la blanchisserie RLD des Lilas collecte, nettoie et transporte le linge d'hôpitaux, cliniques et maisons de retraite du nord et de l'est parisien. 72 personnes y travaillent. Les 2 100 salariés de la trentaine de sites RLD font depuis 2013 la fortune du fonds de pension Vermeer capital.

Le 20 novembre, les délégués ont appris que le patron veut fermer l'usine des Lilas, licenciant onze personnes (l'encadrement) et en mutant soixante et une. Il prétend imposer aux ouvriers, dont la majorité ont la cinquantaine, des reclassements loin dans l'Essonne

et dans les Yvelines. Un tel allongement du temps de transport équivaut à des licenciements déguisés. Après la fatigue du trajet, il faudrait encore supporter le stress du rendement, le poids du linge à manipuler, la chaleur des machines à laver et à sécher !

L'intersyndicale CGT, CFDT et FO a informé les salariés et proposé un débrayage d'une demi-heure le lendemain, qui a été suivi par tous. Personne n'est dupe du chantage de la direction, qui prétend que la perte du contrat avec les hôtels Accor lui fait perdre deux millions. Mais rien qu'en 2013 le groupe a touché 1,6 million au titre du CICE (crédit impôt compétitivité emploi), sans qu'un



seul emploi soit créé aux Lilas. Les travailleurs, eux, pensent que les actionnaires de Vermeer capital veulent gagner davantage en supprimant des postes.

En tout cas, pour les ouvrières et les ouvriers,

l'heure est à organiser la lutte pour exiger le maintien des emplois sur place. Il n'y a aucune raison pour que leurs emplois et leurs salaires soient sacrifiés par un groupe multimillionnaire.

Correspondant LO

QUI SOMMES-NOUS ?

Lutte Ouvrière

Union communiste (trotskyste), membre de l'Union communiste internationaliste

L'Union Communiste trotskyste qui publie *Lutte Ouvrière*, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui le communisme et le socialisme sont le seul avenir pour l'humanité. Celle-ci est menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle, dont la division en classes sociales repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Nous sommes convaincus que les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et

n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre. Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte Ouvrière est éditée par la société Éditions d'Avron - 6, rue Florian 93500 Pantin - Téléphone: 01 48 10 86 20 - SARL au capital de 7 622,45 euros, durée cinquante ans à partir du 1er janvier 1970 - Gérant: Michel Rodinson. Associés: René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction: Michel Rodinson. - Tirage: 12 000 exemplaires. Impression: Rotos-Press Numeris, 36, boulevard Robert-Schumann 93190 Livry-Gargan. - Commission paritaire des publications n° 1019 C 85576 - ISSN 0024-7650 - Dépôt légal novembre 2014.

Lutte Ouvrière c/o Éditions d'Avron, 6, rue Florian - 93500 Pantin. Lutte Ouvrière (Île-de-France) c/o Éditions d'Avron, 155, avenue Jean-Lolive - 93500 Pantin. Téléphone: 01 48 10 86 20 - Télécopie: 01 48 10 86 26

Versez à la souscription de Lutte Ouvrière

Pour financer ses activités dans la période qui vient, Lutte Ouvrière ne peut compter que sur ses militants, ses sympathisants, sur tous ceux qui partagent avec nous la conviction qu'il faut mettre fin à l'organisation sociale actuelle basée sur l'exploitation, le profit privé et la concurrence. C'est à eux que nous faisons appel aujourd'hui pour verser à notre souscription. Merci d'adresser vos dons par chèque libellé à l'ordre de: Association de financement du parti Lutte Ouvrière, en les envoyant à l'adresse

suivante: Lutte Ouvrière, BP 233, 78865 Paris Cedex 18. Merci aussi de nous indiquer lisiblement vos nom, prénom et adresse pour nous permettre l'envoi du reçu fiscal auquel ce don donnera droit. En effet, les dons à un parti politique, plafonnés par la loi à 7 500 € par an, donnent droit à une réduction d'impôt par la proportion de 66 % de ce don et dans la limite de 20 % du revenu imposable. Ainsi un don de 300 € donnera droit à une réduction d'impôt de 200 €, à

condition que l'impôt sur le revenu dépasse cette somme. L'association de financement du parti Lutte Ouvrière a été agréée le 30 novembre 2009. Elle est seule habilitée à recueillir les dons de personnes identifiées. Les dons d'une personne physique à un parti politique sont plafonnés à 7 500 € par an. Tout don supérieur à 150 € doit être versé par chèque. Seuls les dons versés par chèque ouvrent droit à la réduction fiscale prévue par la loi.



Bulletin d'abonnement

Je souhaite m'abonner à Lutte Ouvrière Lutte de classe

Nom Prénom

Adresse

Code Postal Ville

Ci-joint la somme de :

Chèque à l'ordre de Lutte Ouvrière ou virement postal : CCP 26 274 60 R Paris

Tarif des abonnements	Lutte Ouvrière		Lutte de classe
	6 mois	Un an	Un an
Destination	6 mois	Un an	Un an
France, Outre-mer	18 €	35 €	15 €
Outre-mer avion	25 €	50 €	21 €
Europe, Afrique, proche et Moyen-Orient	30 €	60 €	20 €
USA, Canada	35 €	70 €	22 €
Autre Amérique, Asie, Océanie	43 €	85 €	25 €

Envoi sous pli fermé : tarifs sur demande.

Sur internet

www.lutte-ouvriere.org
www.union-communiste.org
contact@lutte-ouvriere.org

Vidéos

www.lutte-ouvriere.org/multimedia
Pour les malvoyants
www.lutte-ouvriere-audio.org

Plan Juncker : où trouver 300 milliards ?

Le président de la Commission européenne, Jean-Claude Juncker, a présenté le 26 novembre un projet de plan de relance de 300 milliards sur trois ans. De fait, dans les pays de l'Union européenne, depuis trois ans l'économie stagne. Depuis la crise bancaire de 2008, les investissements ont reculé de 18%. Et la situation est pire pour le monde du travail, frappé par le chômage et la baisse des revenus.

Relancer la croissance par de grands travaux, tous les gouvernements et la bourgeoisie en rêvent depuis longtemps. Mais où trouver l'argent ?

Les États sont surendettés, avec des budgets en déficit. Ils ont tous pour priorité de consacrer des milliards à la résorption des déficits et au paiement de la dette, une priorité à laquelle veille la Commission européenne. La France et la plupart des États européens ont donc décidé des coupes drastiques dans les dépenses publiques, qui ne manqueront pas de diminuer les carnets de commandes... en contradiction complète avec l'objectif de relancer l'économie.

Alors l'Europe peut-elle

faire ce que les États ne peuvent pas ? Bien sûr que non. Il suffit de regarder de plus près le plan Juncker pour comprendre qu'il y a tromperie sur la marchandise. Loin des 300 milliards annoncés, Juncker propose de mettre sur la table 20 ou 30 milliards de fonds publics. Pour le reste, il s'en remettra aux capitaux privés.

Ceux-ci sont certes surabondants. Mais, même pour relancer leur économie, les bourgeois se font tirer l'oreille car ils préfèrent les profits immédiats de la spéculation financière, même s'ils sont improductifs et dangereux. Comme le disent pudiquement les responsables européens, le problème « n'est pas tant le

manque d'épargne que l'averssion au risque ». Alors pour les inciter à relancer l'économie, Juncker sait qu'il faut leur garantir un risque zéro. S'il réussit à relancer quelque chose, ce sera donc les bénéfices de quelques capitalistes, sans que la population en voie les effets.

Les travailleurs n'ont aucune raison de se fier à ces plans à usage des capitalistes. Pour que le chômage recule, que les salaires et les retraites augmentent, nul besoin d'appâter ceux-ci par la perspective de nouveaux profits. Il faut leur interdire de licencier et employer leurs milliards à créer emplois et revenus.

Vincent Gelas

Italie : Eternit, le crime de l'amiante déclaré prescrit !



Des plaignants au procès d'Eternit à Turin.

Le 19 novembre, la Cour de cassation italienne a annulé la sentence infligée au dirigeant de la société Eternit, le suisse Stephan Schmidheiny, pour le désastre environnemental causé par l'amiante.

La raison est que selon la loi ce délit est prescrit au bout de douze ans, un délai à considérer depuis l'année 1986, année de la faillite de la société Eternit qui gérait l'usine de Casale Monferrato, dans la région turinoise.

Cette décision scandaleuse a été accueillie avec indignation par les victimes et leurs proches, dont certains ont crié « injustice est faite ». Car évidemment aucune prescription ne couvre les conséquences dramatiques de l'utilisation de l'amiante dans cette usine. Près de trente ans après, les

fibres qui infestaient tout le voisinage continuent de tuer à petit feu d'anciens ouvriers, tout comme de simples habitants de Casale et des environs. La justice, en revanche, a été suffisamment lente pour que maintenant le délit soit prescrit.

Suite à l'annulation de la sentence, toutes les demandes d'indemnisation sont bloquées, qu'elles émanent des victimes, de la Sécurité sociale ou de la caisse des accidents du travail italienne. Schmidheiny, qui vit tranquillement en Suisse, n'est pas blanchi puisque la Cour de cassation ne nie pas sa culpabilité et donc sa responsabilité dans la mort de milliers de personnes, mais la prescription fait qu'il ne doit rien à personne. Il se paye même le luxe d'accuser le tribunal de Turin, qui l'a

condamné, d'avoir bafoué ses droits.

L'affaire n'est cependant pas close car le juge Guariniello de Turin, qui avait instruit l'affaire et dont la ténacité avait permis la condamnation d'Eternit, avait eu la prudence d'engager deux procédures. Si le délit de désastre environnemental est prescrit, il n'en est pas de même du délit d'homicide, dont Schmidheiny est accusé dans la seconde procédure qui pourrait concerner plus de deux mille personnes mortes de cancer suite à l'inhalation d'amiante à Casale.

Cette seconde procédure est donc toujours en cours, mais l'ex-dirigeant d'Eternit, après l'annulation de sa première condamnation, espère visiblement en éviter une deuxième. Il a écrit qu'il attend de l'État italien « qu'il le protège d'autres procès injustifiés et archive toutes les procédures en cours ». Il trouvera certainement pour cela des oreilles complaisantes et payera sûrement assez d'avocats pour faire encore durer les procès. Mais les victimes et leurs proches, eux, sont bien décidés à poursuivre le combat pour faire reconnaître sa responsabilité, et celle des capitalistes de son espèce, dans la tragédie de l'amiante.

André Fryx

Portugal : comment dit-on « Cahuzac » en portugais ?

José Socrates, Premier ministre du Portugal de 2005 à 2011, a été interpellé vendredi 21 novembre à sa descente d'avion et placé en détention provisoire lundi 24. Il est poursuivi pour fraude fiscale, corruption et blanchiment d'argent. C'est ce notable socialiste et fervent catholique qui pendant six ans a imposé l'austérité aux travailleurs portugais, pour le plus grand profit de la bourgeoisie nationale et internationale.

Cela fait des années que son nom revenait dans de multiples affaires : appels d'offres truqués, trafics d'influence quand il était ministre, pressions sur des juges, le tout assaisonné de copieux pots-de-vin. En prime, le diplôme d'ingénieur dont il se pare aurait été obtenu au cours d'un « examen » à la table d'un grand restaurant. Mais jusqu'ici la justice n'avait jamais donné suite.

L'enquête actuelle

semble tourner autour d'un appartement à Paris, acheté 3 millions, et d'un compte en Suisse d'un montant de 20 millions. Ce compte a d'ailleurs été légalisé au moment où Socrates était Premier ministre. Mais la justice estime qu'il y a disproportion entre les revenus déclarés au fisc et les propriétés acquises.

Socrates a réduit les salaires et les retraites des travailleurs portugais, taillé dans les budgets de l'éducation et de la santé, augmenté la TVA et privatisé à tour de bras. Ses successeurs de droite poursuivent le même sale boulot, avec les mêmes sales méthodes. Le ministre de l'Intérieur a démissionné il y a deux semaines, pris lui aussi dans une affaire de corruption.

Pour gérer et défendre ce régime capitaliste d'exploitation, rien de tel que des corrompus.

V. G.

Violences envers les femmes : assez !

En 2013 en France, 121 femmes sont mortes à la suite de violences conjugales, soit une femme assassinée par son conjoint ou ex-conjoint tous les trois jours.

Chaque année, plus de 200 000 femmes se déclarent victimes de violences conjugales, un chiffre bien en deçà de la réalité compte tenu de toutes celles qui gardent le silence. Et à peine 10 % de celles qui se déclarent victimes de violences au sein du couple déposent une plainte.

Ce n'est pas uniquement parce que les hommes sont globalement plus forts que certains commettent ces violences. C'est parce que la société secrète et tolère l'oppression des femmes dans tous les domaines. Les discours et les lois sur l'égalité des sexes sont loin d'avoir mis un terme aux inégalités que les femmes subissent. Les violences à leur égard ne se passent pas que dans le cadre conjugal. Des blagues sexistes aux agressions en passant par le harcèlement et les attouchements, les violences sont le lot quotidien des femmes dans la

rue, les transports, toute la vie sociale

Ailleurs dans le monde, cette oppression spécifique et les violences qui vont avec sont bien pires. Enfermement, mariages forcés, rapt, mutilations génitales sont le lot de bien des femmes. Ainsi, des chiffres officiels font état de 130 millions de femmes et de filles actuellement en vie, qui ont subi des violences sexuelles.

Comme chaque année, le 25 novembre, la journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes a rappelé ces chiffres et ces faits et souligné la nécessité de se battre pour y mettre fin. Et le quarantième anniversaire de la loi Veil qui a enfin donné aux femmes, en France, le droit d'avorter, rappelle que c'est par le combat qu'elles ont gagné ce droit, et qu'il reste encore bien des combats à mener.

Sophie Gargan